



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



## Projet de Liaison Crémieu – Lyon par Meyzieu



**Ligne de tramway Crémieu – Lyon par Meyzieu**



**Itinéraire cyclable Crémieu - Meyzieu**

**COPIL Elargi du 07 octobre 2025**

# ORDRE DU JOUR

## I.Le Projet

## II.Préparation de la Concertation

## III.Etudes et investigations en cours et à venir

- A.Conclusions des études de Faisabilité et compléments
- B.Faisabilité Approfondie à venir
- C.Foncier, Environnement, Investigations
- D.Cofinancement des études de faisabilité

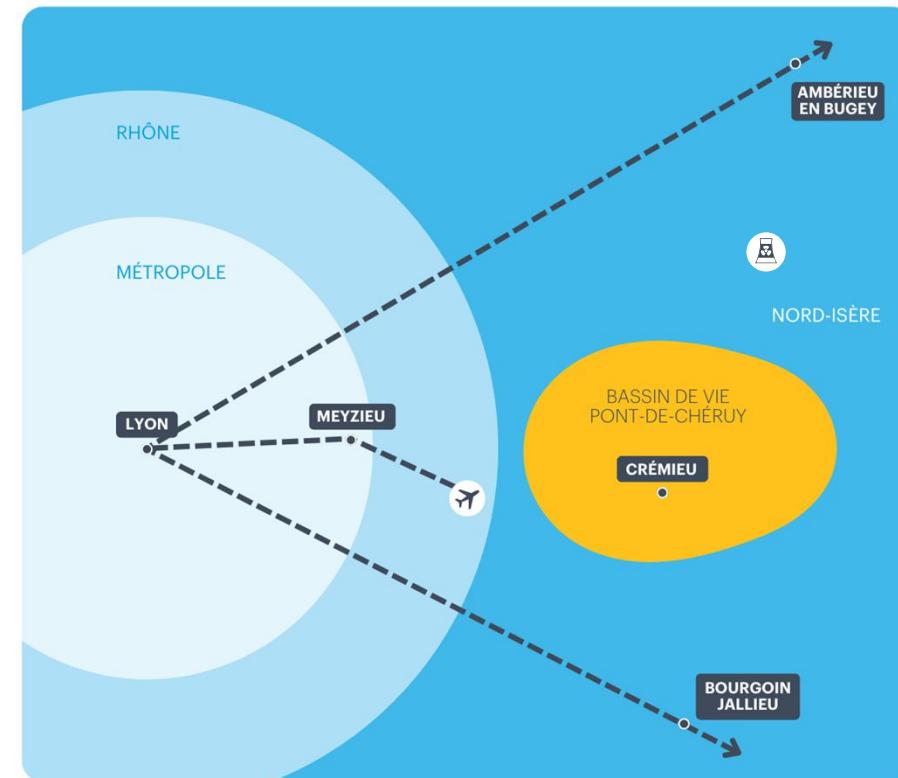


# I – Le Projet



## — AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DU BASSIN DE VIE DE PONT DE CHÉRUY CRÉMIEU - NORD ISÈRE : UN ENJEU DE TERRITOIRE POUR LA RÉGION

- ▶ Un Bassin de vie peuplé, et en croissance
- ▶ De nombreux déplacements, en constante augmentation
- ▶ Une très forte congestion routière
- ▶ À caractéristiques comparables, seule polarité autour de l'agglomération lyonnaise sans desserte TER
- ▶ Des années d'étude et de fortes attentes du Territoire



La Région mobilisée depuis 2020 pour apporter une solution, avec les partenaires.

# — PROJET DE LIAISON CRÉMIEU - LYON PAR MEYZIEU (DIT PROJET « CFEL »)



## Enjeux

- ▶ **Améliorer l'accessibilité** du bassin, et ses connexions alentours
- ▶ Sans opposer les modes : **offrir une alternative efficace** à la voiture, et **décongestionner** les axes routiers
- ▶ **Soutenir la croissance** démographique et le **développement** économique
- ▶ Répondre aux **enjeux environnementaux** (climat, biodiversité...).

## Cadres

- ▶ **Stratégie mobilité du quotidien** à horizon 2035 de la Région : un choc d'offre
- ▶ Service Express Régional Métropolitain (**SERM**) **lyonnais** : un service et une tarification coordonnés ; une gouvernance et des ressources techniques et financières
- ▶ **CPER Mobilités**

# — PROJET DE LIAISON CRÉMIEU - LYON PAR MEYZIEU (DIT PROJET « CFEL »)



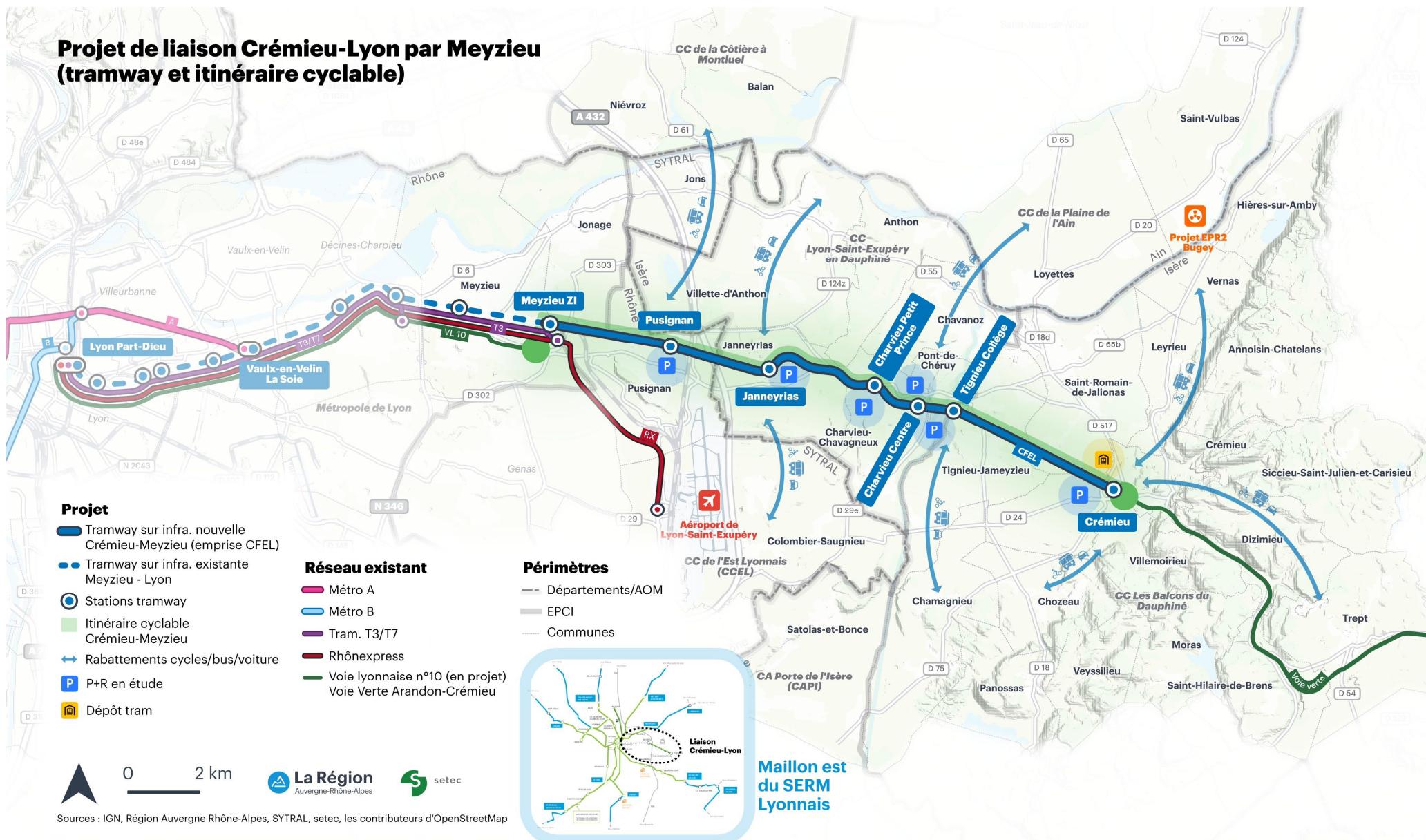
## ► Une ligne de tramway Crémieu - Lyon, par Meyzieu : **maillon est du SERM Lyonnais**

- > en moins d'1h, tous les quarts d'heure en période de pointe
- > Via 17km **d'infrastructure nouvelle** sur l'emprise désaffectée "Chemin de Fer Est Lyonnais" (CFEL) entre Crémieu et Meyzieu (propriété Isère et Rhône), avec **6 nouvelles stations**, et des **rabattements** piétons, vélos, bus, voitures à chaque station pour desservir les bassins alentours
- > Via l'utilisation de 15km **d'infrastructure existante** entre Meyzieu et Lyon (SYTRAL Mobilités)
- > 14 200 voyages par jour en 2032, et 15 200 en 2040



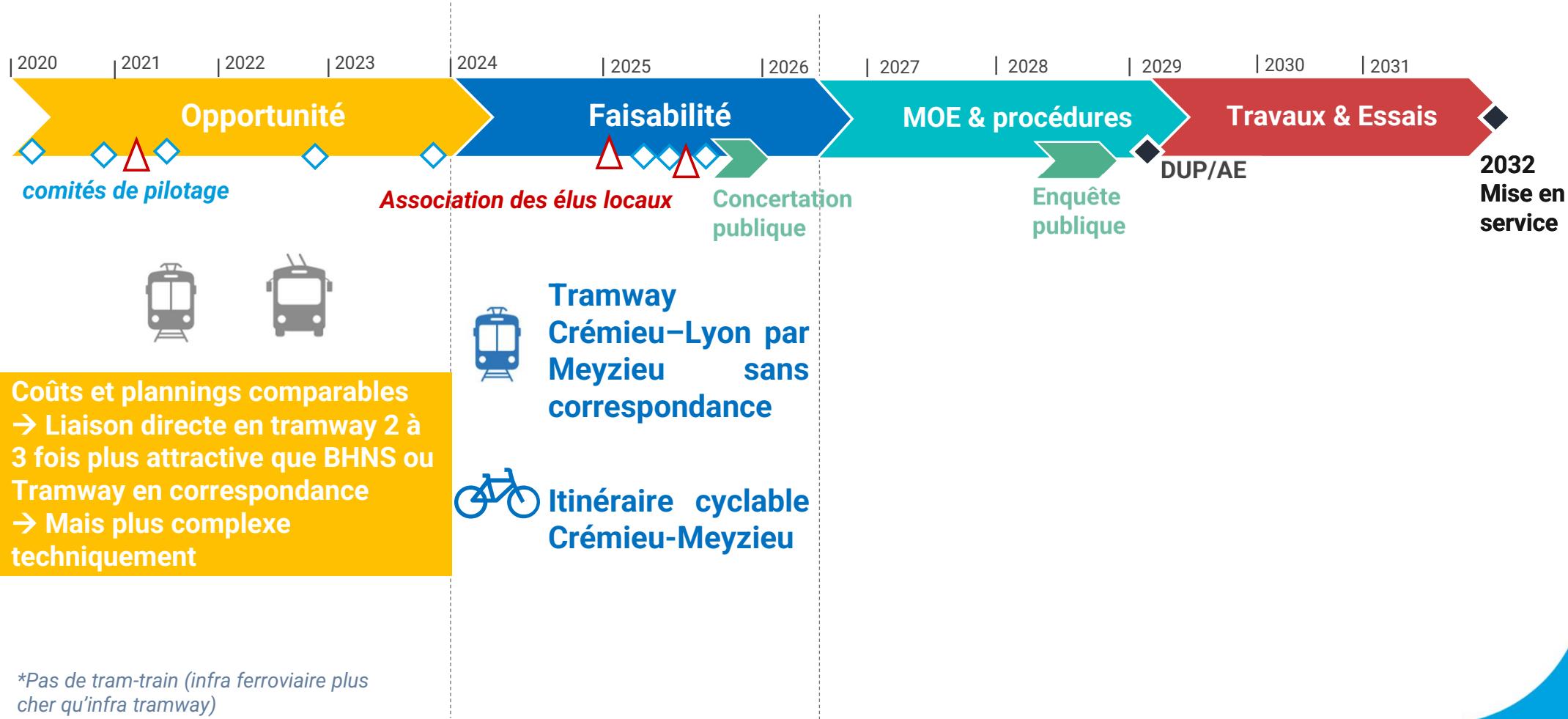
## ► Un itinéraire cyclable entre Crémieu et Meyzieu, en parallèle.

## Projet de liaison Crémieu-Lyon par Meyzieu (tramway et itinéraire cyclable)





# UN PROJET À HORIZON 2032





# — ÉCHÉANCES 2025 ET DÉBUT 2026

## Etudes

	2025										2026											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M							
<i>Etudes</i>	<i>Inventaires FF</i>																					
	<i>Investigations</i>																					
	<i>Etudes Faisabilité</i>	<i>Rendu Faisabilité</i>		<i>Compléments Faisabilité (P+R, Cycles, SMR)</i>			<i>Etudes Faisabilité approfondies</i>				<i>Rendu EP et Progr.</i>											
<i>Travail partenarial</i>	<p>★ 04/02 Comité de Suivi - Crémieu</p> <p>★ 07 et 14/04 GT stations-parkings-dépot Crémieu/Villemoirieu, Tignieu, Charvieu, Janneyrias, Pusignan / GT CD69-CD38</p> <p>★ 26/05 COSTRA</p> <p>★ 02/06 COTECH Restreint</p> <p>★ 10/06 COPIL Restreint</p> <p>★ 12/06 COTECH Elargi</p> <p>★ 19/06 COPIL Elargi</p> <p>★ 08 et 10/07 GT stations-parkings-dépot LYSED à Pusignan, CCEL à Pusignan et LYSED à Crémieu</p> <p>★ 22/07 Comité de Suivi - Charvieu</p> <p>★ 08, 22 et 29/09 COSTRA</p> <p>★ 30/09 COTECH Elargi</p> <p>★ 06/10 COSTRA</p> <p>★ 07/10 COPIL Elargi</p>																					
<i>Concertation publique</i>	<p>Dossiers Concertation</p> <p>Préparation Concertation</p> <p>12/11 – 14/12 Concertation (réunion publique, stands, ...)</p> <p>Bilan</p>																					



# — INSTANCES DU PROJET

<b>COPIL restreint</b>	<b>Région</b> État	Isère Rhône	<b>SYTRAL Mobilités</b> <i>Métropole de Lyon CC Est Lyonnais</i>	<b>CC Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné</b> <b>CC Balcons du Dauphiné</b>
------------------------	-----------------------	----------------	---	---

= COPIL Restreint +

<b>COPIL Élargi</b>	SMTAML	Pusignan	Tignieu-Jameyzieu	<i>Meyzieu, Jonage, Pont-de-Chéruy, Saint-Romain-de-Jalionas</i>
	SYMBORD	Janneyrias	Villemoirieu	<i>Communes traversées par l'emprise, sans station/dépôt, qui peuvent être associées en tant que de besoin</i>
	SEPAL	Charvieu-Chavagneux	Crémieu	

= COPIL Elargi +

<b>Comité de suivi</b>	Chamagnieu Hières-sur-Amby Vernas Leyrieu Veyssilieu Panossas Annoisin-Chatelans	Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu Dizimieu Trept Saint-Hilaire-de-Brens Moras Chozeau	Jons Colombier-Saugnieu Villette-d'Anthon Anthon Chavanoz CA Porte de l'Isère Satolas-et-Bonce	Ain SCOT BUCOPA CC Plaine de l'Ain Loyettes Saint-Vulbas CC Côtière à Montluel Balan Niévroz
------------------------	--	---	--	---

Au-delà des instances projet CFEL, articulations avec les instances :

- > CPR, COMOB, bassins, CPL
- > SERM Lyonnais
- > EPR2
- > PSE
- > CPER

+ Des instances techniques (COTECH, GT, réunions) pour associer les partenaires à l'étude et à la préparation des instances politiques

# I – Préparation de la Concertation

# DÉMARCHE CONCERTATION ENGAGÉE PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



- 27 juin 2025 : Délibération de la Région sur le **lancement de la concertation** (objectifs, date, modalités)
- 25 juillet 2025 : Courrier d'**information à la CNDP**
- 29 et 30 juillet 2025 : Publication d'un **avis d'information** dans les annonces légales du Progrès, du Dauphiné Libéré, des Echos
- 1<sup>er</sup> août 2025 : Courrier de **réponse de la CNDP**
- Fin août > mi-septembre 2025 : **Echanges** entre les services de la **Région et de la CNDP**
- 17 septembre 2025 : Courrier de **demande de désignation d'un garant** à la CNDP par la Région
- 1<sup>er</sup> octobre : Nomination d'un **garant** par la CNDP : **Denis Cuvillier**
- 6 octobre : **Première rencontre** du garant

# CONCERTATION PRÉALABLE : OBJECTIFS ET CALENDRIER



## Les objectifs

- Donner au public toutes les informations nécessaires à la compréhension du projet
- Ecouter, échanger et recueillir les avis, questions et propositions de chacun sur le projet
- Intégrer les propositions qui amélioreront le projet, le cas échéant

## Le calendrier

- 28 octobre 2025 : annonce légale (J-15)
- **12 novembre 2025 – 14 décembre 2025 : concertation**
- 14 janvier 2026 : bilan du garant
- 14 mars 2026 (au plus tard) : enseignements du maître d'ouvrage

# CONCERTATION PRÉALABLE : ANNONCE ET INFORMATION



## Le dispositif d'annonce et d'information :

- Un **avis de concertation** affiché 15 jours avant le démarrage de la concertation, soit le **28 octobre 2025 au plus tard**, en ligne, dans la presse et sur les panneaux d'affichage légal des collectivités concernées
- Un **dossier de concertation** mis à disposition du public durant toute la période de concertation, **en ligne et aux sièges des collectivités** concernées

### Sommaire Dossier :

- > Edito
- > Le projet en bref
- > Pourquoi une nouvelle liaison?
  - > Territoire en pleine expansion
  - > Territoire très dépendant de la voiture
  - > Répondre aux enjeux du territoire
  - > Les bénéfices attendus
- > Genèse du projet
  - > Projet de longue date
  - > Pilotage Région depuis 2020
  - > Les scénario étudiés (scénario retenu, scénarios écartés)
- > Projet soumis à la concertation
  - > Ligne de tramway
  - > Itinéraire cyclable
  - > Enjeux locaux (impacts fonciers, environnementaux...)
- > Calendrier, coût
- > Acteurs du projet
- > La concertation (cadre, objectifs, modalités...)



### **A noter**

La concertation préalable vise à présenter et débattre du projet, son **opportunité, ses objectifs et ses principales caractéristiques**.

Ce qui sera présenté au grand public (dans le dossier, dans les réunions), sera d'un niveau de détail moins avancé que ce qui a été présenté aux partenaires (temps de décalage entre les études et la concertation du fait des procédures).



## CONCERTATION PRÉALABLE : DISPOSITIF "PRÉSENTIEL"

### Dispositif réglementaire "présentiel" : avis de concertation, dossier, registre



#### Collectivités concernées par un dispositif « présentiel » :

- l'Hôtel de Région à Lyon,
- le siège de la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné,
- le siège de la Communauté de Commune de Lyon Saint Exupéry en Dauphiné,
- le siège de la Communauté de Commune de l'Est Lyonnais,
- le siège de la Métropole de Lyon,
- les mairies des communes traversées par la ligne (directement concernées), à savoir :
  - dans le département de l'Isère : Crémieu, Villemoirieu, Saint-Romain-de-Jalionas, Tignieu-Jameyzieu, Pont-de-Chéruy, Charvieu-Chavagneux, Janneyrias ;
  - dans le département du Rhône et sur le territoire de la Métropole de Lyon : Pusignan, Jonage, Meyzieu, Décines-Charpieu, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Lyon ;

Chaque collectivité a été contactée individuellement.



# CONCERTATION PRÉALABLE : ANNONCE, INFORMATION ET CONTRIBUTIONS



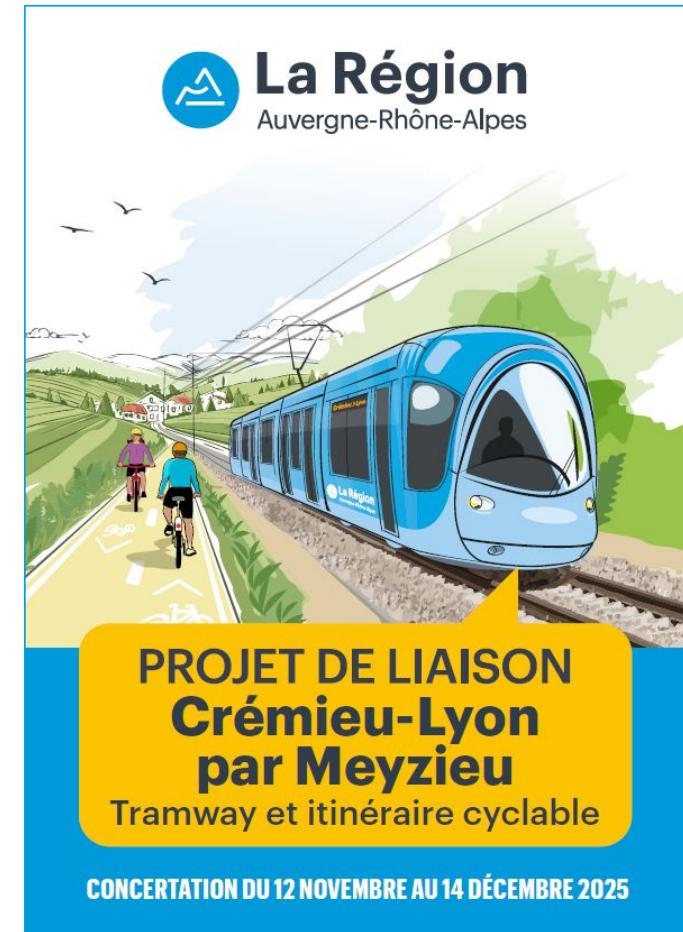
## Le dispositif d'annonce et d'information :

- **Un kit de communication :**
  - Affiches, dépliants, article et visuel pour les réseaux sociaux mis à disposition des collectivités concernées
  - Affiches, dépliants, mis à disposition dans les commerces / ERP des 10 communes traversées par l'infrastructure nouvelle
- Pour les communes traversées : une **exposition (3 affiches)** sera proposée pour un affichage en mairie
- Mise à jour de la **vidéo projet**
- Mise à jour de la **page projet**



## Le dispositif de contribution :

- **Un espace numérique en ligne** > mis en ligne le 28 octobre (uniquement partie information, hors avis et questions)
- **Un registre mis à disposition du public** durant toute la période de concertation dans chaque collectivité concernée
- **Des cahiers d'acteurs**
- **Une adresse mail**
- **Une adresse postale**





## CONCERTATION PRÉALABLE : LES RENCONTRES ET LA SUITE



### Les rencontres de la concertation

- **1 webinaire d'information des associations et des acteurs économiques**, sur invitation de la Région, le 12 novembre > les communautés de communes ont été sollicitées pour recenser les acteurs à inviter
- **1 réunion publique**, ouverte à tous, le 24 novembre, de 19h à 21h, **salle des Fêtes de Crémieu**
- **5 stands d'informations et d'échanges** en cours de planification : **Crémieu, Tignieu-Jameyzieu, Charvieu-Chavagneux, Janneyrias, Pusignan**

## II - Etudes et investigations en cours et à venir



## II-A. Conclusion études de faisabilité et compléments de faisabilité en cours



## — RAPPEL DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES FAISABILITÉ

- ▶ Etudes de Faisabilité rendues courant mai à la Région, présentées aux partenaires en COPIL en juin et COSUI en juillet 2025

### ▶ **Faisabilité stations/parkings/SMR**

- ▶ Evolution positions/foncier en COPIL de juin
- ▶ Réunions techniques sur le terrain en juillet 2025 avec le territoire
- ▶ Courriers des partenaires

### ▶ **Fiabilisation en cours :**

- ▶ Position du SMR
- ▶ Position du second P+R à Crémieu,
- ▶ Position du P+R retenu à Charvieu,
- ▶ 2 options restantes pour le P+R Pusignan

- ▶ Rendu prévu fin octobre 2025

### ▶ **Faisabilité exploitation CFEL jusqu'à Lyon**

- ▶ Etude statique intervalle 3 minutes 45 nécessite un approfondissement
- ▶ Cofinancement et copilotage proposé par SYTRAL Mobilités en COPIL de juin sur cette partie

### ▶ **Fiabilisation en cours :**

- ▶ Etude dynamique intervalle 3 minutes 45
- ▶ Etude intervalle 5 minutes

- ▶ **Rendu prévu fin octobre 2025**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

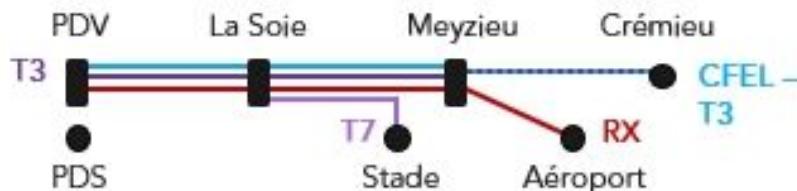
## *Faisabilité tramway*

# FAISABILITÉ TRAMWAY CRÉMIEU - LYON, PAR MEYZIEU



## Desserte Crémieu <> Lyon

- ▶ **6 nouvelles stations** entre Crémieu et Pusignan
- ▶ Puis **toutes les stations T3 jusqu'à Lyon Part-Dieu Villette**
- ▶ Temps de **trajet** Crémieu <> Lyon Part-Dieu Villette : **52'**
- ▶ Un **tramway Crémieu tous les ¼ d'heure en pointe**, puis toutes les demi-heures



## Demande – Fréquentation attendue

La **fréquentation** de la ligne est estimée à :

- ▶ env. **14 200 voyages/jr à l'horizon 2032**
- ▶ et à env. **15 200 voyages/jr à l'horizon 2040**

hors trajets internes au périmètre T3,  
sur la base des projections à ces différents horizons de :

- ▶ population, emplois, flux, projets de transport...
- ▶ et des caractéristiques projet de tramway CFEL (notamment : temps de parcours, fréquence, hypothèses de tarification...)

→ Poursuite du travail avec SYTRAL, copilotage et cofinancement des études, réunions régulières

# FAISABILITÉ TRAMWAY CRÉMIEU - LYON, PAR MEYZIEU



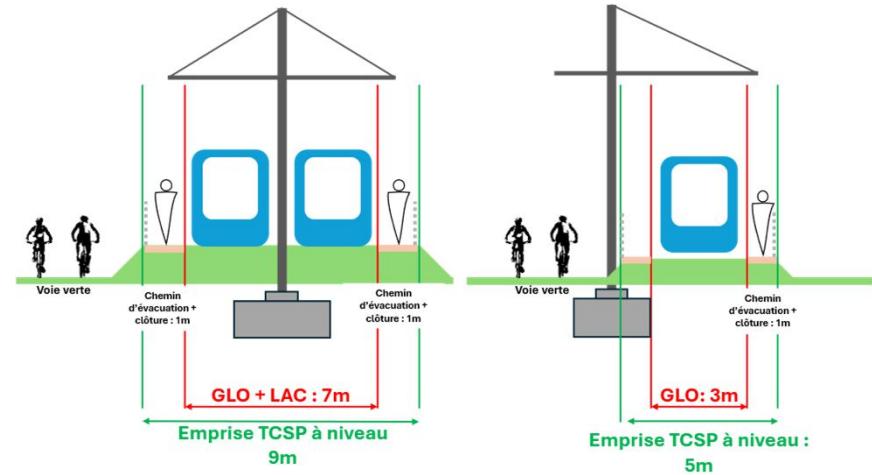
## Insertion infrastructure nouvelle

**voie unique** sur plus de 17km de tracé.

- inclus dans les emprises du foncier historique,
- besoins fonciers complémentaires ponctuels
- Insertion sous ou sur les ouvrages existants (13). *En faisabilité aucune incompatibilité n'a été repérée.*

**voies d'évitement** (double) nécessaires pour l'exploitation :

- à chaque station,
- en amont de l'entrée sur l'infrastructure commune SYTRAL Mobilité (entre Pusignan et Meyzieu),
- entre les stations de Tignieu Collège et Crémieu
- entre l'accès au Site de Maintenance et la station la plus proche.



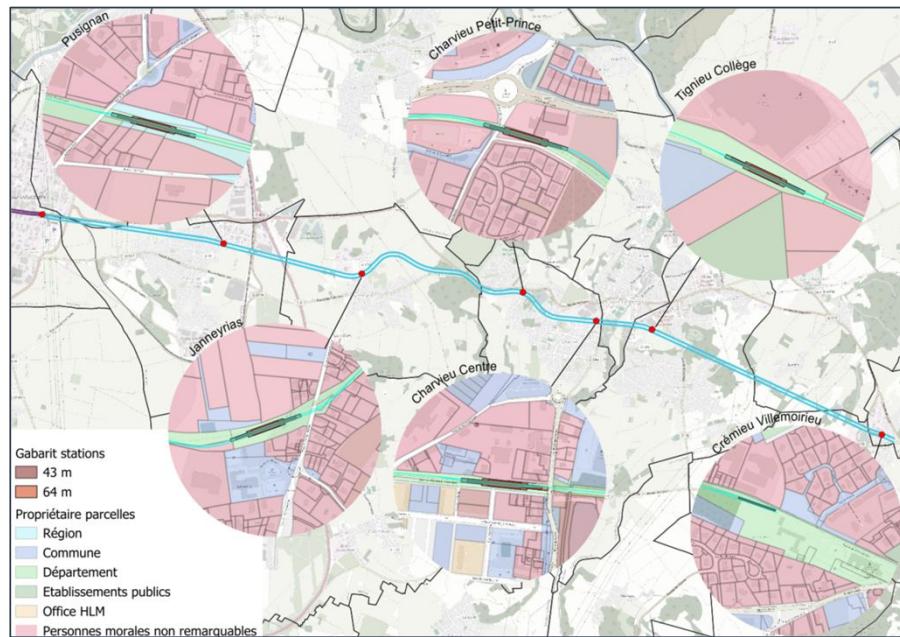


# FAISABILITÉ TRAMWAY CRÉMIEU - LYON, PAR MEYZIEU

## Site de maintenance et Remisage

- Besoin de **10 rames** (rames simples)
- **site : Villemoirieu (Buisson Rond) retenu** (suite au retour des inventaires FF – faibles enjeux environnementaux)

Sites de Crémieu, Tignieu et Pusignan écartés



## Stations et accès (rabattements-diffusion tous modes)

- **6 Stations** avec quais pour rames simples (43m) - *insertion rames doubles 64m vérifiée.*
- **À chaque station un Parking voitures et vélos, des quais de bus, ...**

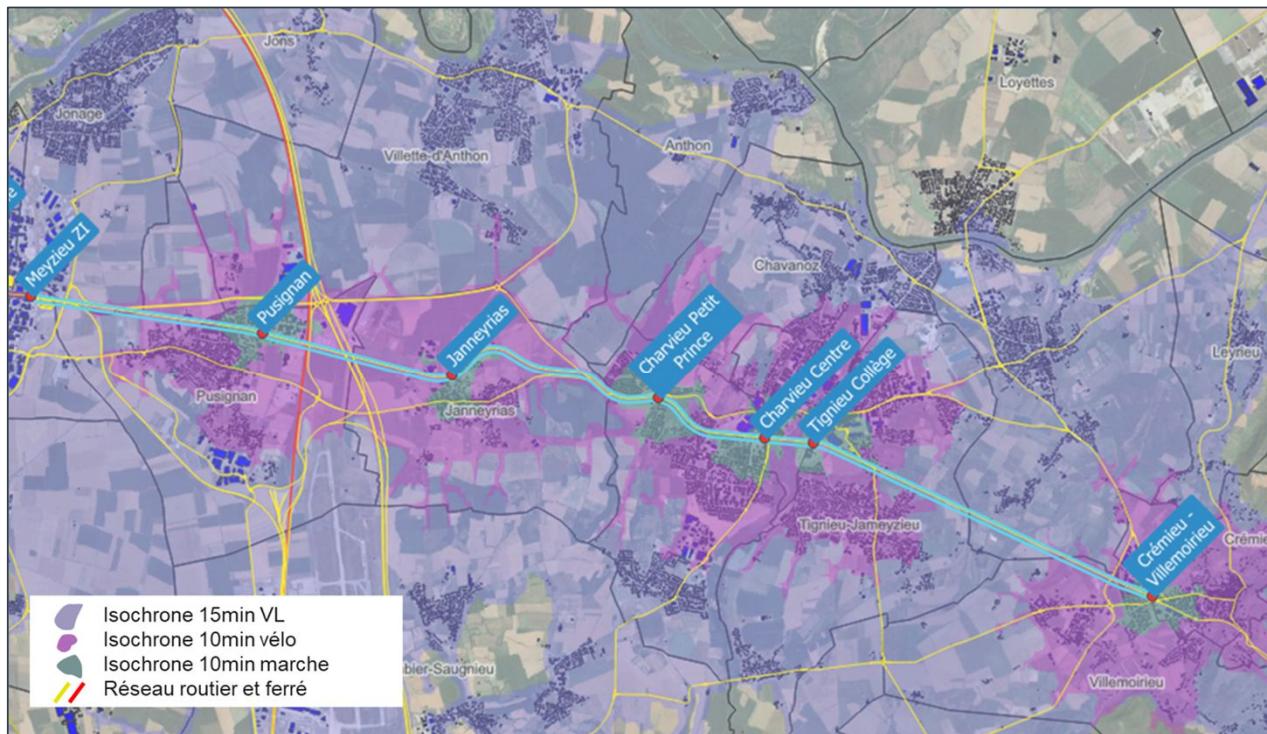
En termes d'aménagement envisagé chaque P+R intègrera :

- **50%** de la surface recouverte d'ombrières photovoltaïques (variable en fonction des arbres)
- **20%** du nombre de places équipés en borne de recharge de VE
- Des sols au maximum **perméables et végétalisés (arbres)** permettant de retenir et de filtrer l'eau pendant qu'elle s'infiltre.

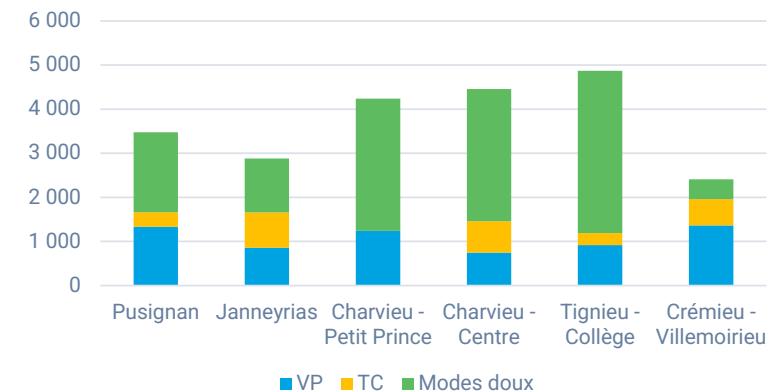
# FAISABILITÉ TRAMWAY CRÉMIEU - LYON, PAR MEYZIEU



## Aire de chalandise du projet



Montées et descentes aux stations (2040), en voyages par jour



# FAISABILITÉ TRAMWAY CRÉMIEU - LYON, PAR MEYZIEU

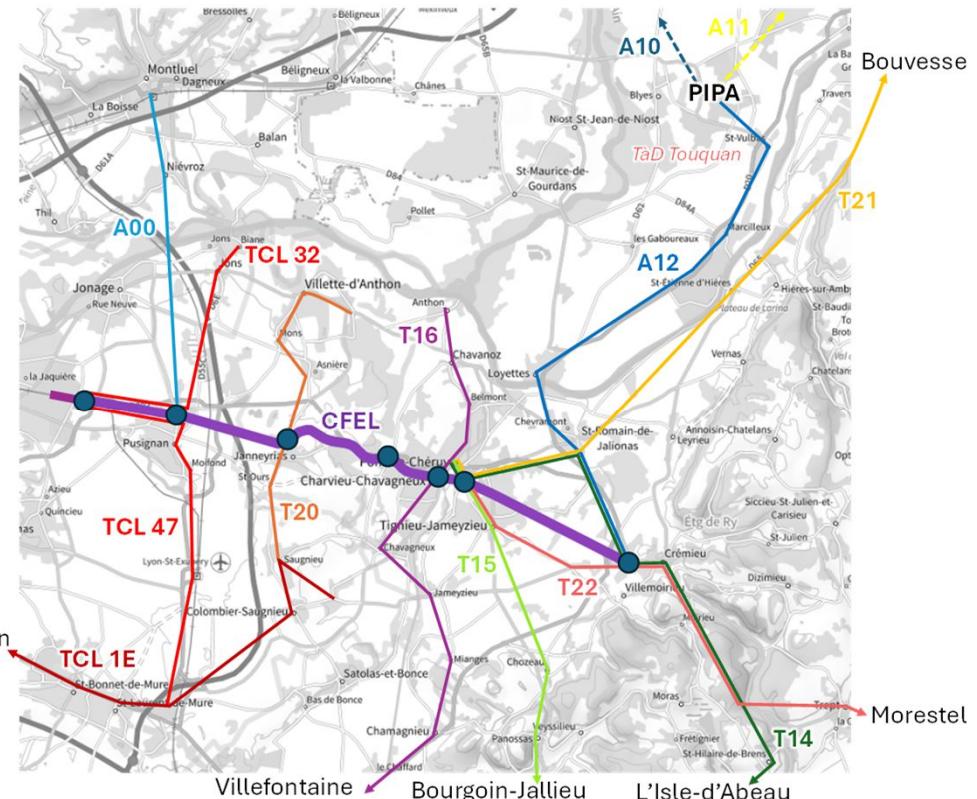


## Rabattements-diffusion tous modes

- ▶ Accès piétons : à développer (de la responsabilité des Communes)
  - ▶ Accès Voitures et Vélos : à développer (de la responsabilité des gestionnaires de voiries et RD)
  - ▶ Accès en cars :
    - ▶ Lignes Région : un travail de refonte engagé par la Région, sur ses lignes régionales, et locales (renfort sur LYSED et Plaine de l'Ain / Région AOML sur ces territoires)
    - ▶ Lignes AOML : des propositions pour les lignes de SYTRAL, des créations de lignes par CCBD ?

## → Poursuite du travail avec les acteurs concernés

## *Lignes Cars – hypothèses de restructuration*



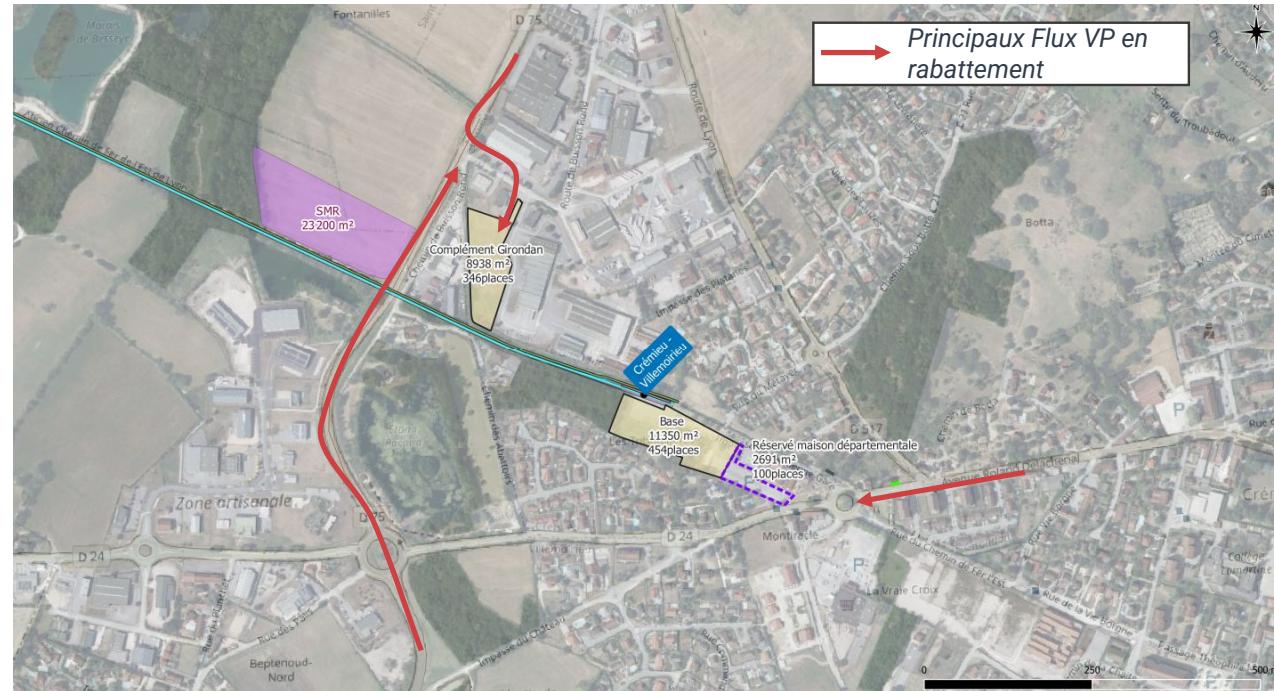
# STATION ET PARKINGS CRÉMIEU + SMR VILLEMOIRIEU



- ▶ **Besoin** : 500 à 600 places en 2040
- ▶ **Deux parkings**, le premier, proche de la station étant trop peu capacitaire à H2040 (450 pl.)
- ▶ **Le dépôt/SMR à proximité du terminus**

Eléments à confirmer par le territoire d'ici fin juillet

	Implantation de base	Implantation complémentaire « Girondan » souhaité par le territoire
<b>Emprise</b>	11 350m <sup>2</sup>	8 940 m <sup>2</sup>
<b>Dureté Foncière</b>	Public (CD38)	Privé (2 SCI)
<b>PLU</b>	Zone UE (zone d'équipements publics)	Zone UI (Urbaine à vocation industrielle et artisanale) ; RC (Risque de crue – inconstructible en dehors des exceptions) ; Bc1 (risque faible de crue, constructible avec prescription)
<b>Nb de places possibles</b>	Env. 450 places	Env. 350 places
<b>Impact trafic rabattement</b>	Accès via la Rd75>Rd24 puis Impasse de l'ancienne gare	Accès à la parcelle à étudier
<b>Accès piéton à la station</b>	Proximité immédiate avec la station	Eloigné de la station (+4 min marche)
<b>Contrôle d'accès</b>	Contrôle d'accès possible (+ contrôle d'accès au stationnement pour la Maison Départementale)	Contrôle d'accès possible



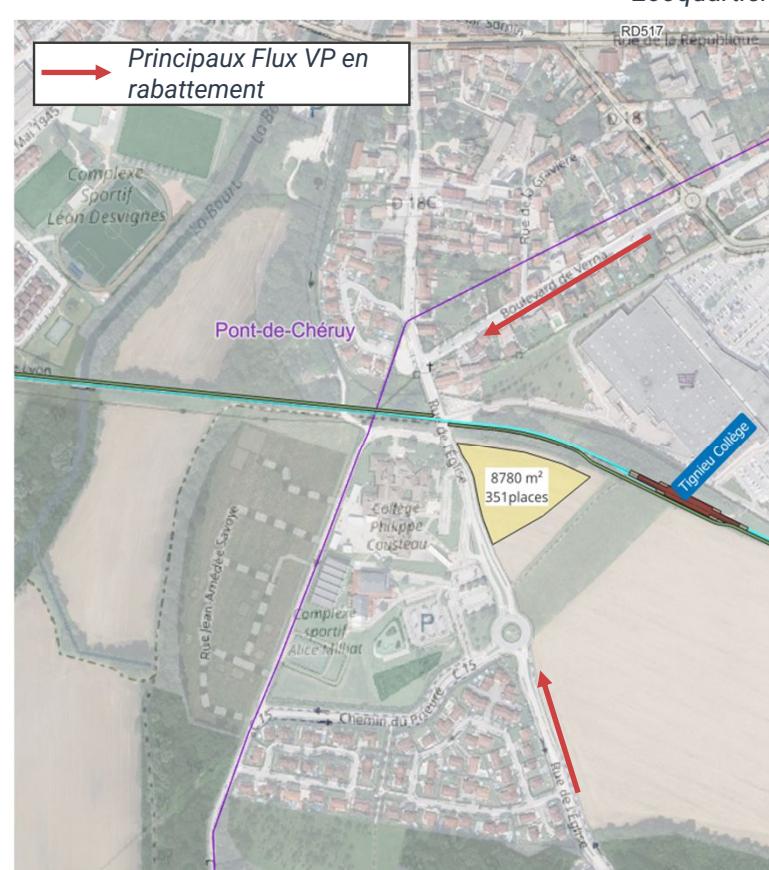
→ Poursuite du travail avec les acteurs locaux (et carrefour market) dans le cadre de la faisabilité approfondie

# STATION ET PARKING TIGNIEU COLLÈGE

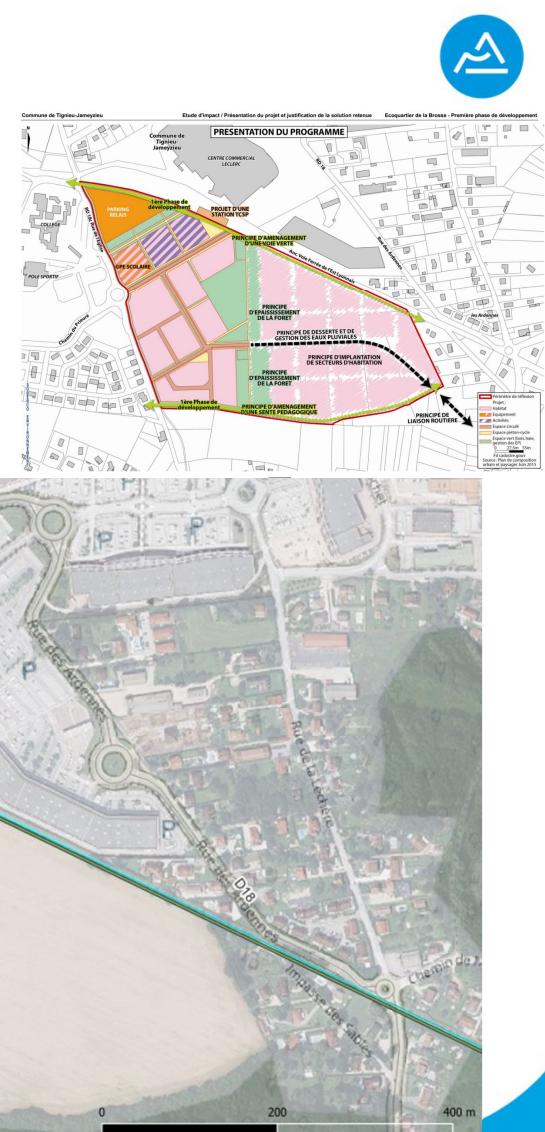
- **Besoin** : 400 places en 2040
- **Un parking** de 350/400 places

Emprises	8 580m <sup>2</sup>
Nb de places possibles	350/400 places
Foncier	Public (commune)
PLU	Zone 1AUa (zone à urbaniser dans le cadre de l'écoquartier) (avril 2024) + OAP 7
Impact trafic en rabattement	Gérer les accès VP pour limiter le trafic : jalonnement, plan de circulation → réflexion à mener en lien avec le futur écoquartier  Accès : direct depuis le D18C
Cheminements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion dans le projet Ecoquartier du cheminement piéton P+R &gt; la station</li> <li>cheminement modes actifs depuis la station vers le CC E. Leclerc</li> </ul>

→ Poursuite du travail avec les acteurs locaux (et Leclerc) dans le cadre de la faisabilité approfondie



Plan projet Ecoquartier >

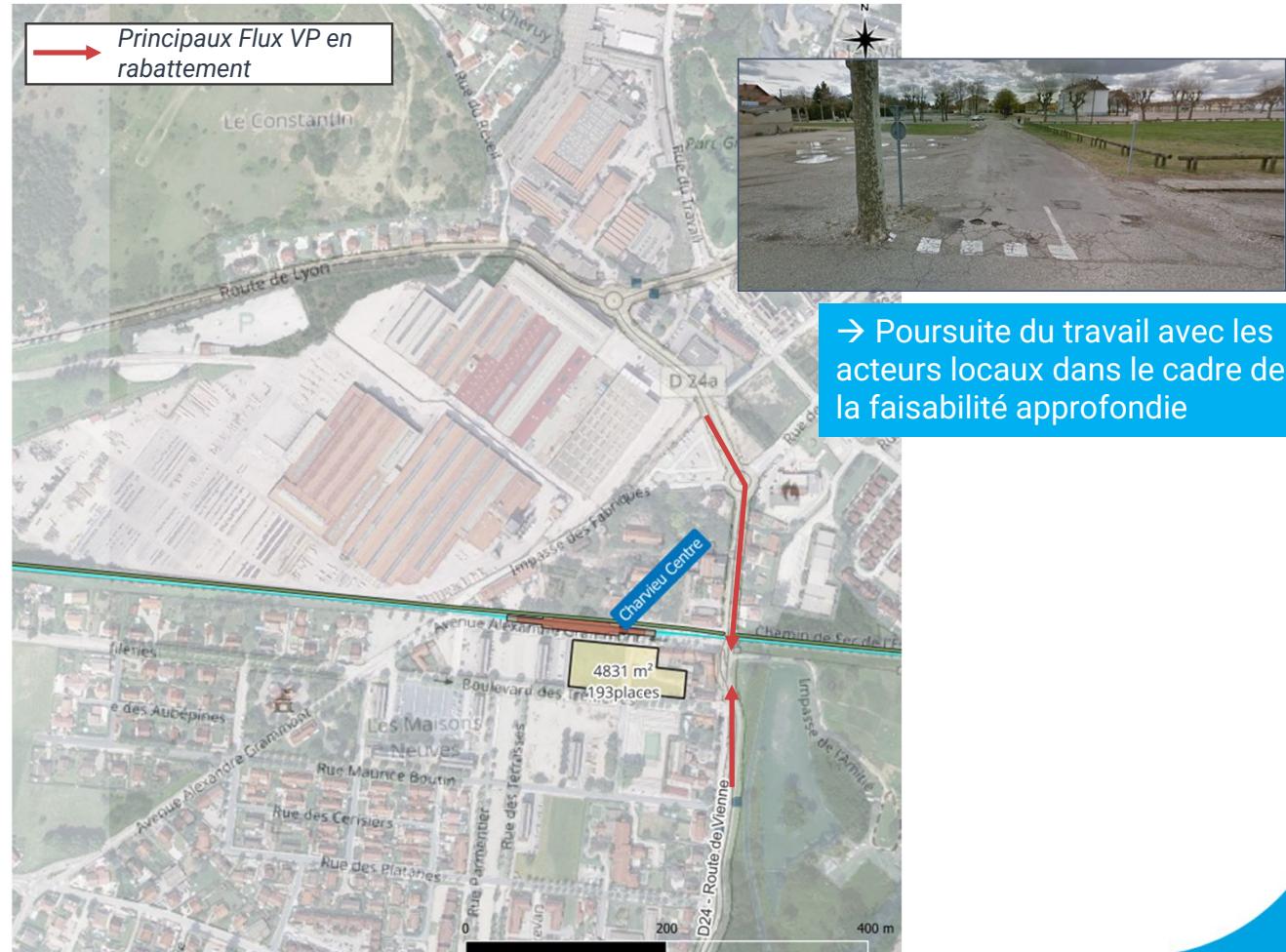




# STATION ET PARKING CHARVIEU CENTRE

- ▶ **Besoin** : 200 places en 2040
- ▶ **Un parking** de 200 places

	Implantation
<b>Emprise</b>	4 830 m <sup>2</sup>
<b>Foncier</b>	Privé (LE MONT ARARAT SARL) principalement
<b>PLU de Charvieu (07/2024)</b>	Zone Uba – habitat collectif Secteur en attente de projet Secteur de mixité sociale
<b>Nb de places possibles</b>	Env. 200 places
<b>Impact trafic en rabattement</b>	Gérer les accès VP pour limiter le trafic vers ce P+R (jalonnement, plan de circulation). Accès : <ul style="list-style-type: none"> <li>Route de Vienne &gt; Avenue Alexandre Gramont (&gt; Boulevard des Tréfileries pour quitter le parking)</li> </ul>
<b>Accès piéton à la station</b>	Proximité immédiate avec la station
<b>Contrôle d'accès</b>	Contrôle d'accès possible
<b>Jours d'accès</b>	7j/7

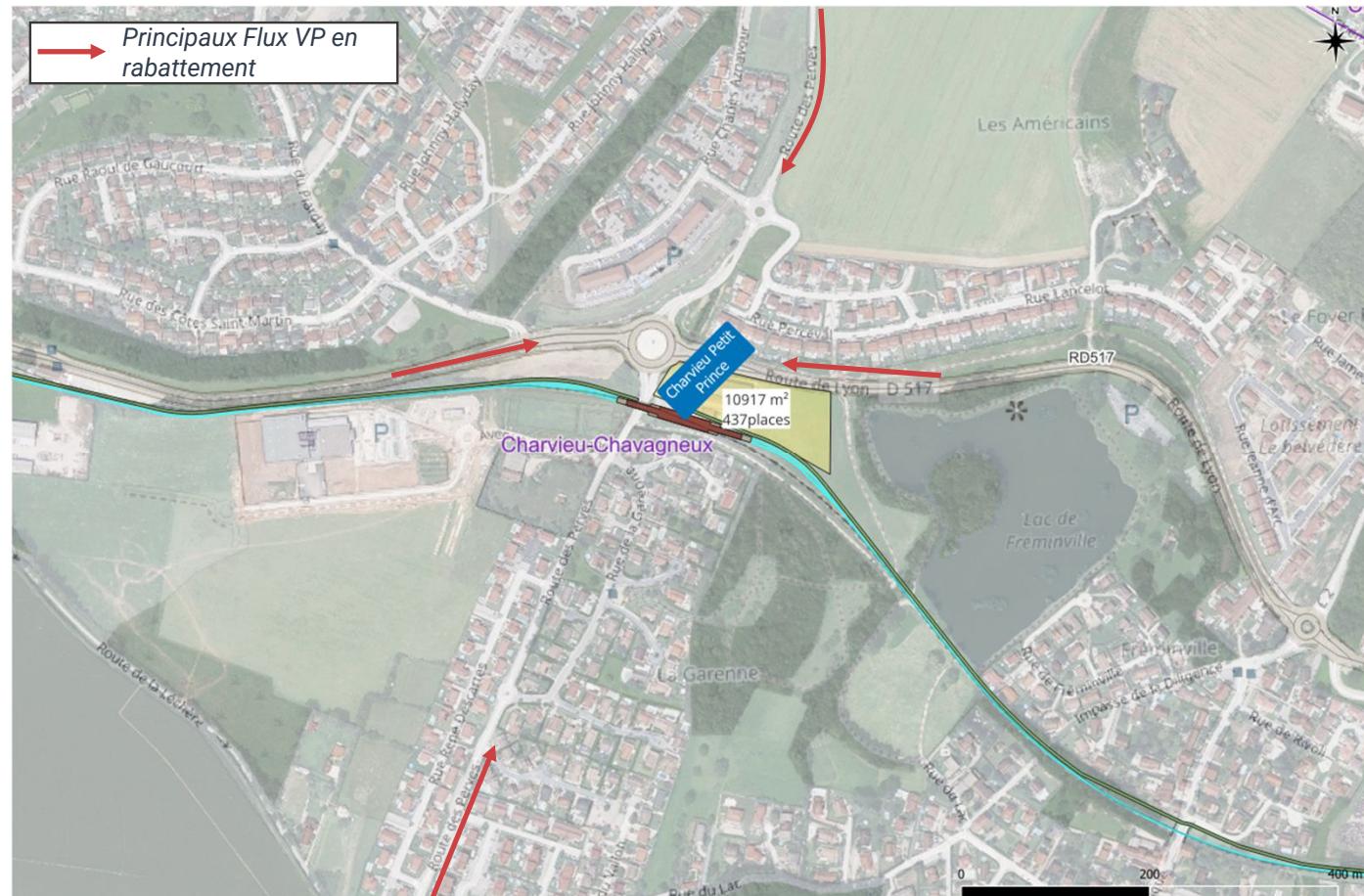




# STATION ET PARKING CHARVIEU PETIT PRINCE

- ▶ **Besoin** : jusqu'à 400 places en 2040
- ▶ **Un parking** de 400 places

Emprises	12 940m <sup>2</sup>
Nb de places possibles	Env. 400 places
Foncier	Privé (Oxyane)
PLU de Charvieu (07/2024)	Zone Ue – secteur d'équipements publics ou d'intérêt collectif R32 : Emplacement réservé : halte ferroviaire
Impact trafic en rabattement	Accès possible depuis le rond-point « Le Petit Prince » ou la route des Perves



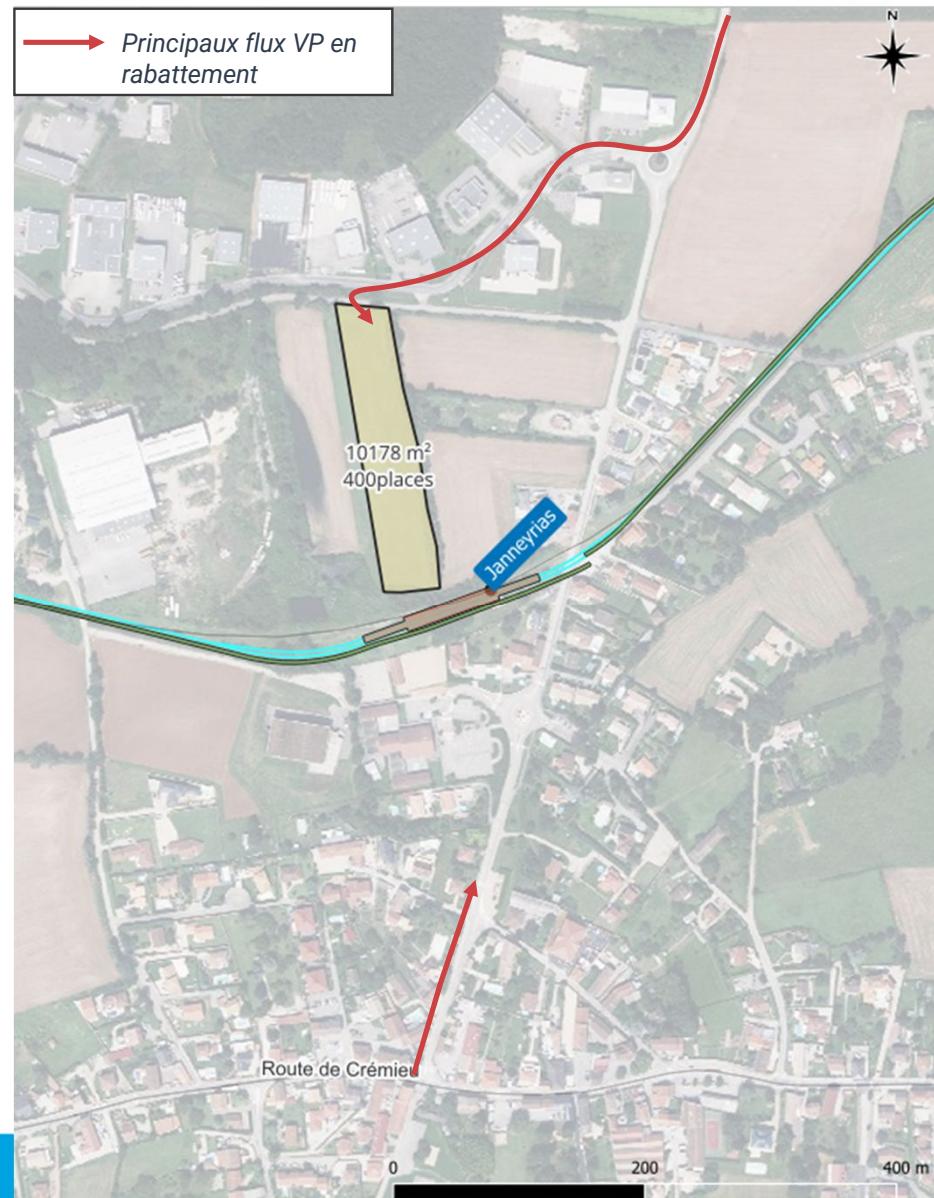
→ Poursuite du travail avec les acteurs locaux dans le cadre de la faisabilité approfondie

# STATION ET PARKING JANNEYRIAS

- ▶ **Besoin** : jusqu'à 400 places en 2040
- ▶ **Un parking** de 400 places

Foncier	Privé
PLU de Janneyrias (07/2022)	Zone As – Agricole stricte
Impact trafic en rabattement	<p>accès au P+R via le rond-point de la D124z &gt; Impasse des Quatre Mollards &gt; Chemin du Cerisier ;</p> <p>Traversée du chemin du Savetier (nécessite le retrait d'une partie de la haie)</p> <p>une vigilance sera à apportée aux flux VP provenant du sud pour l'accès au P+R du fait de la proximité des équipements scolaire et sportif</p>
autres éléments	un cheminement piéton depuis P+R jusqu'à la station

→ Poursuite du travail avec les acteurs locaux dans le cadre de la faisabilité approfondie

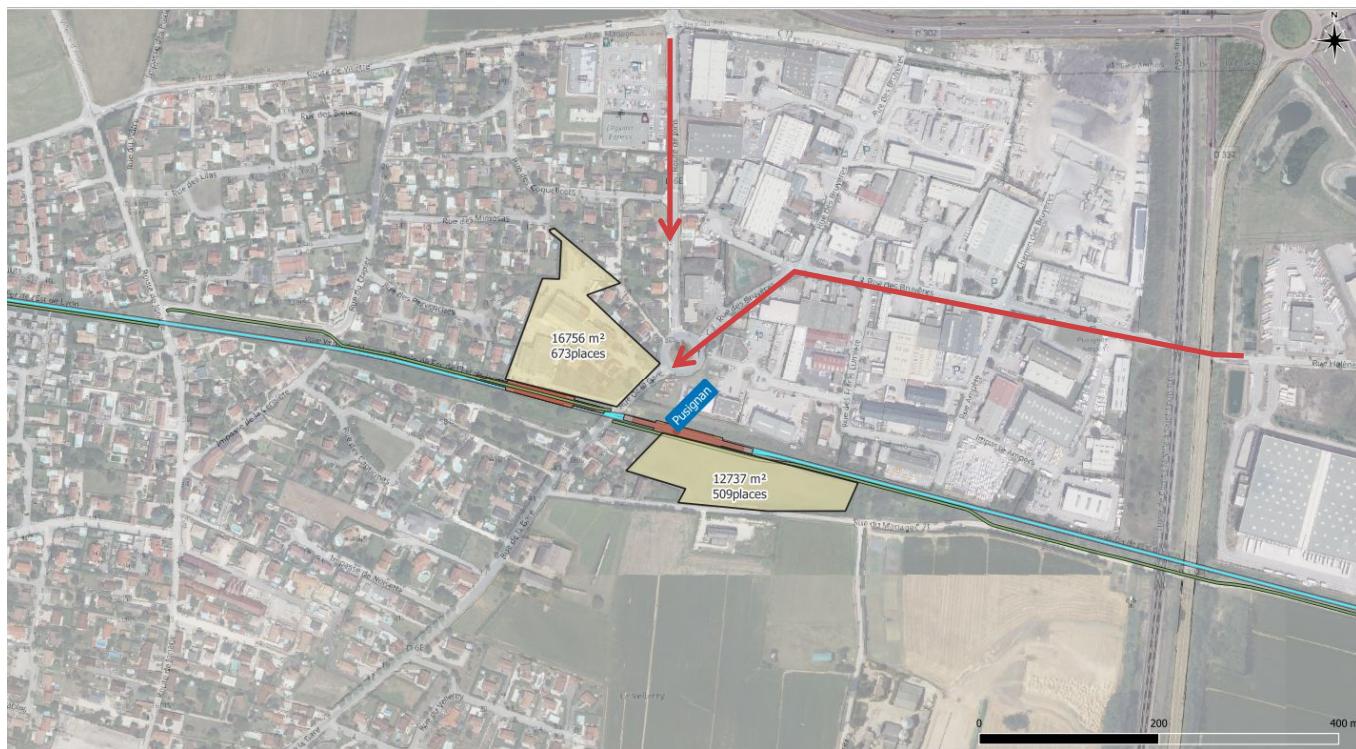




# STATION ET PARKING PUSIGNAN

- ▶ **Besoin** : jusqu'à 600 places en 2040
- ▶ **Plusieurs options de parking** à statuer par le territoire (impactant la localisation de la station)

	Implantation - Fimurex	Implantation - PLU
<b>Emprises</b>	16 756 m <sup>2</sup>	12 740m <sup>2</sup>
<b>Nb de places possibles</b>	Env. 600 places	Env. 500 places
<b>Foncier</b>	Privé	Privé et région
<b>PLU de Pusignan (11/2024)</b>	Empl. Réservé R7 : réalisation équipement (bénéf. : commune) Zone Uinn (activité non nuisante)	Zone A - Agricole – dont emplacement réservé pour une halte ferroviaire Zone Ucc – Résidentielles bâti récent
<b>Impact trafic en rabattement</b>	Accès possible directement depuis la rue de la gare, sans traversé de l'intersection tramway pour les flux provenant du Nord	Accès possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rue du Mariage (accès recommandé car plus sécuritaire)</li> <li>Rue de la gare</li> </ul>



→ Poursuite du travail avec les acteurs locaux dans le cadre de la faisabilité approfondie



## EFFET DU PROJET SUR LE TRAFIC ROUTIER

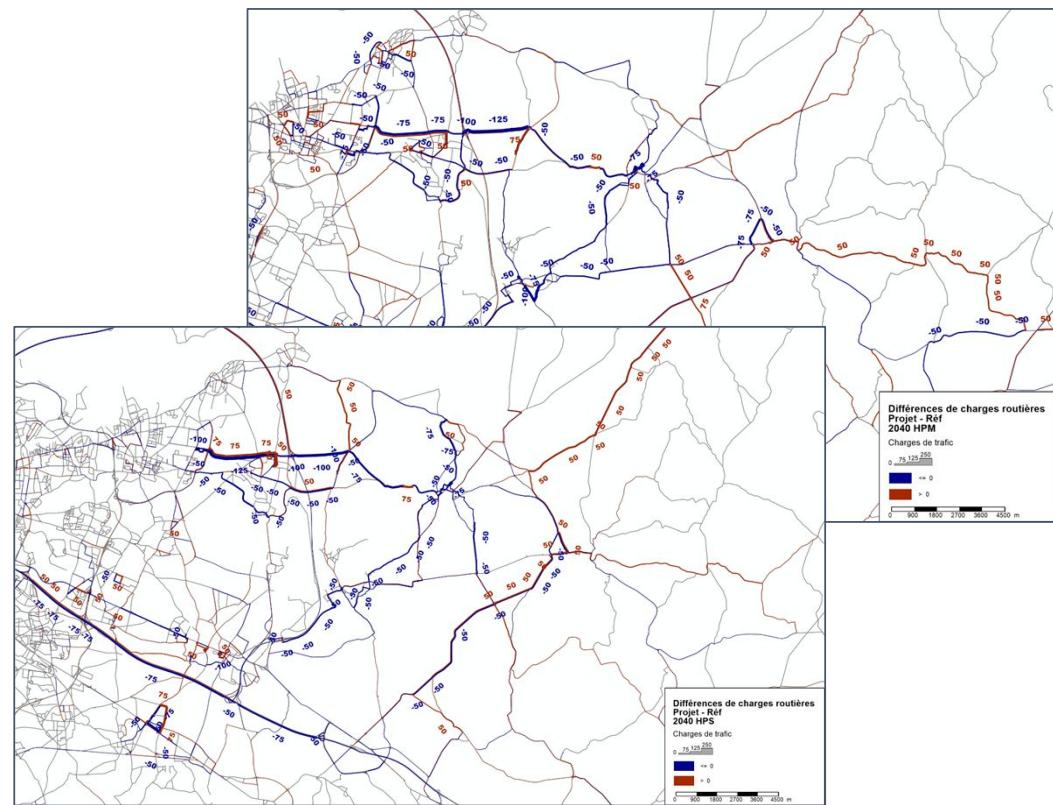
- ▶ **Diminution** du trafic routier sur les **axes parallèles au tramway** (D517 notamment) en raison du report modal vers le tramway
- ▶ **Augmentation** du trafic routier sur les principaux axes en **rabattement** vers les stations
- ▶ Sur un jour ouvré, le projet permet d'**économiser**, à l'horizon 2040, **17 400** kilomètres parcourus.

À noter :

- ▶ L'effet sur le trafic ne dépasse pas 100 à 150 véhicules par heure sur les axes les plus touchés
- ▶ Il est possible d'observer des effets sur le trafic sur des axes secondaires ou locaux non pris en compte dans le modèle → réflexion à avoir sur le plan de circulation aux abords des stations

→ Poursuite du travail avec les acteurs locaux et gestionnaires de voiries et RD dans le cadre de la faisabilité approfondie

Différence de trafic entre référence et projet en HPM (en haut) et en HPS (en bas), en 2040



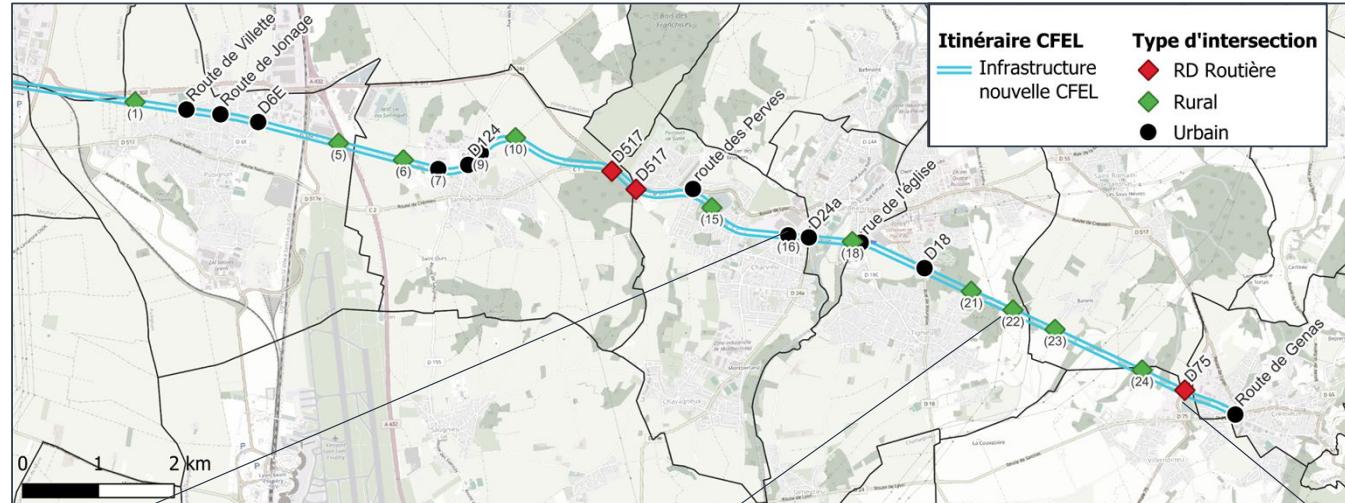


# LES INTERSECTIONS

Un projet de tramway dans un environnement peu commun et varié

3 typologies d'intersections

25 intersections



→ Poursuite du travail avec les acteurs concernés



12 intersections - **demi-barrières automatiques, feux R 24 et feux tricolores R11** pour gérer les mouvements VP. Besoin de comptages



10 intersections - **demi-barrières automatiques et feux clignotants R 24**



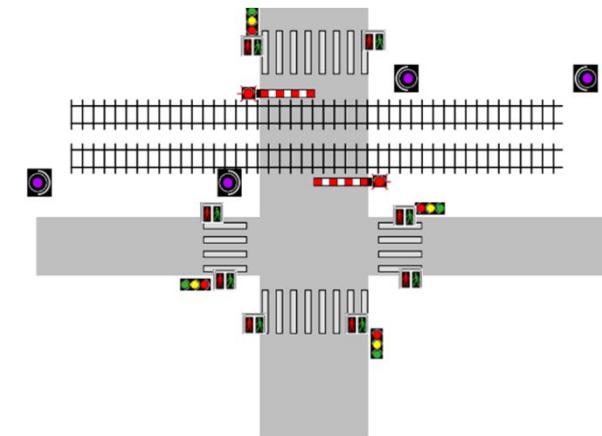
3 intersections - les intersections avec les **RD517, 75 et 18** sont gérées au cas par cas. Besoin comptages



# — LES INTERSECTIONS Centralités urbaines



Proposition d'aménagement en **continuité des aménagements du T3** avec protections supplémentaires permises par les demi-barrières + gestion par feux



## Cas particulier RD18 – giratoire :

- *Implantation en partie sur les emprises historiques CFEL*



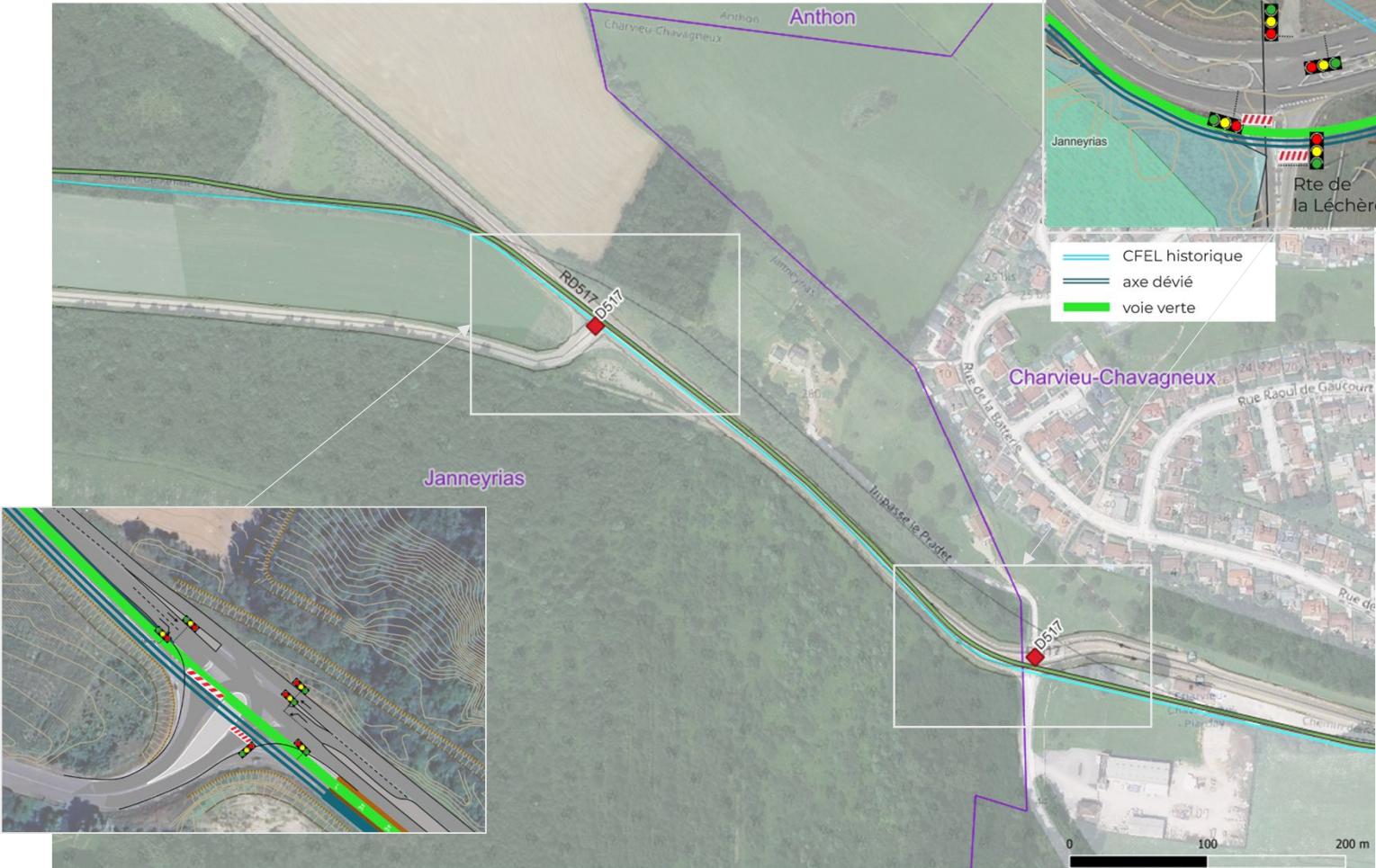
### Proposition :

- Suppression du giratoire par l'aménagement d'un carrefour à feux (avec modification des emprises voiries), (échanges à avoir avec l'Isère)
- Conservation des emprises historiques CFEL pour aménager le tramway





## — LES INTERSECTIONS RD 517



- ▶ Tramway et itinéraire cyclable sur Rd517
- ▶ Reconstruction de la RD 517 au Nord
- ▶ Gestion des intersections par feux + Séquence de décélération progressive jusqu'à 50km/h

→ Poursuite du travail avec les acteurs locaux et gestionnaires de voiries et RD dans le cadre de la faisabilité approfondie



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

---

## *Faisabilité itinéraire cyclable*

# FAISABILITÉ ITINÉRAIRE CYCLABLE



Objectif : relier la **Véloroute Arandon - Crémieu** et la **Voie Lyonnaise 10 Meyzieu - Lyon**, en complément du tramway.

Solution privilégiée :

- ▶ **en parallèle du tracé Tramway,**
- ▶ besoins de foncier connexes (public ou privé)
- ▶ **Points durs** : franchissement des OA (passerelles, encorbellements, Tunnels, rampes).
- ▶ Variantes de tracé ponctuelles des points durs Besoin d'investigations complémentaires pour conforter les franchissements OA (comptages, geotech et expertises OA ...) > faisabilité approfondie

→ Poursuite du travail avec les acteurs concernés dans le cadre de la faisabilité approfondie



## Demande\* cycliste attendue à horizon 2030

### Demande avec le Nord Isère : 9 000 vélos/jour

- ▶ 75 % des déplacements sont **internes Nord Isère** → forte **desserte locale**
- ▶ **Part modale du vélo** pour les déplacements interne : 3%

### Demande entre Nord Isère et Métropole de Lyon : 2 000 vélos/jour

- ▶ Dont 1 300 vélos/jour en direction des communes de l'axe T3
- ▶ **Part modale élevée : 5 %** (en lien avec la Voie Lyonnaise n°10)

Ces chiffres peuvent surestimer l'impact des Voies Lyonnaises, notamment dans les zones éloignées de la Métropole de Lyon. Néanmoins, ils reflètent bien l'attractivité croissante du vélo

\* les estimations de demande cycliste sont indicatives et sont basées sur le modèle multimodal de l'aire métropolitaine lyonnaise Modely.



→ Poursuite du travail avec les acteurs concernés dans le cadre de la faisabilité approfondie

# FAISABILITÉ ITINÉRAIRE CYCLABLE

Un itinéraire au plus proche du tramway.

17 km ≈ 1h10 trajet Crémieu – Meyzieu

3m de large

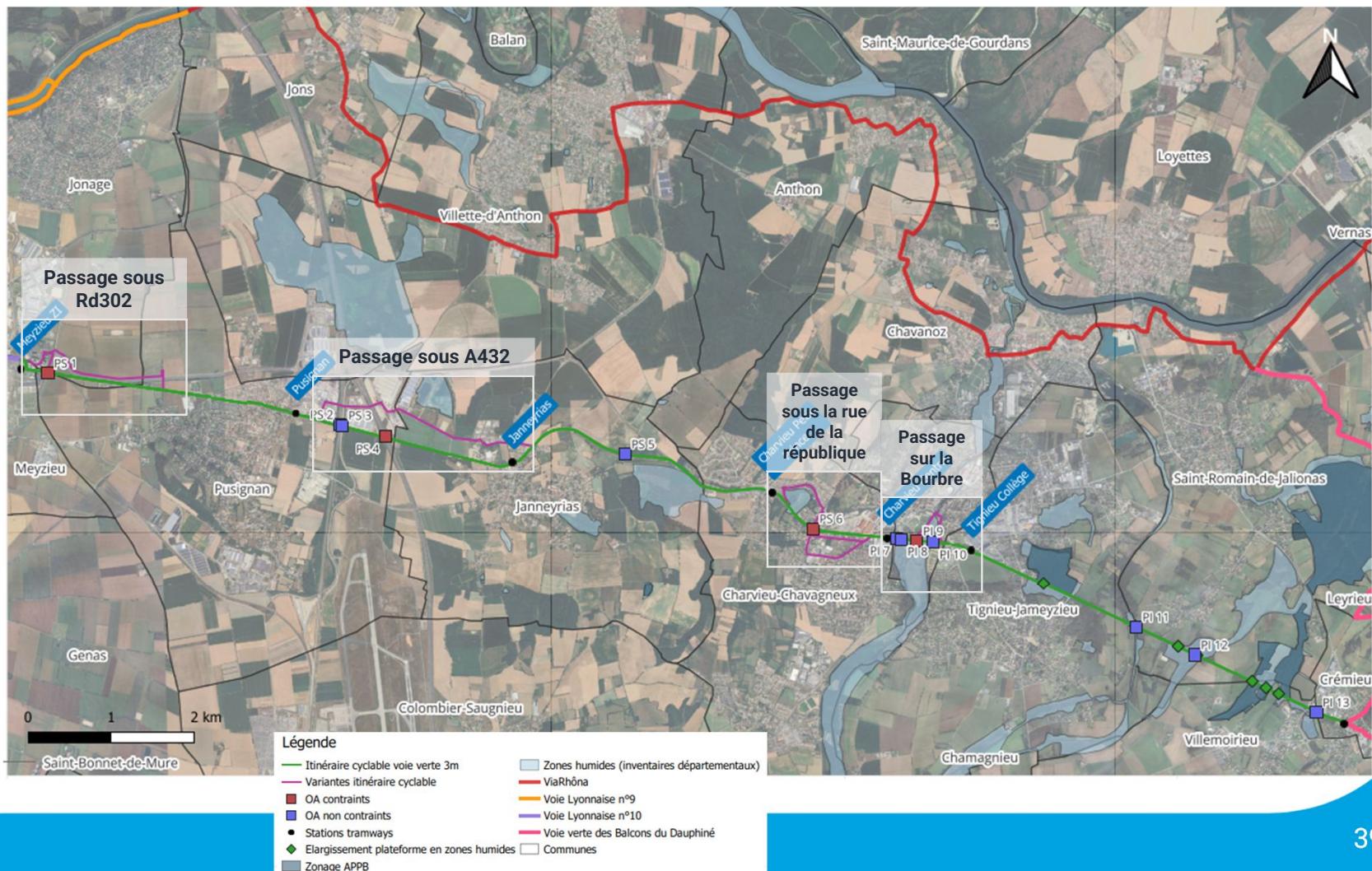
Fin de faisabilité : 4 zones à vérifier  
compte tenu des contraintes techniques/financières OA :

- ▶ Meyzieu Rd302
- ▶ Pusignan : A432
- ▶ Charvieu : Rue de la république
- ▶ Charvieu/Tignieu/Pont de Cheruy : Bourbre

Des besoins d'approfondissement à mener à l'automne :

- ▶ comptages routiers
- ▶ expertises OA

Etude de variantes le cas échéant



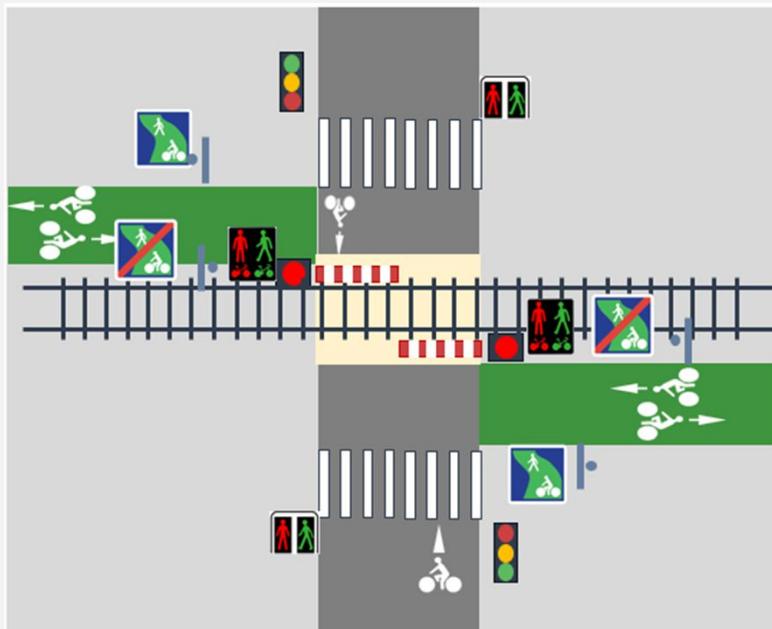


# LES INTERSECTIONS ITINÉRAIRE CYCLABLE / VOIRIE

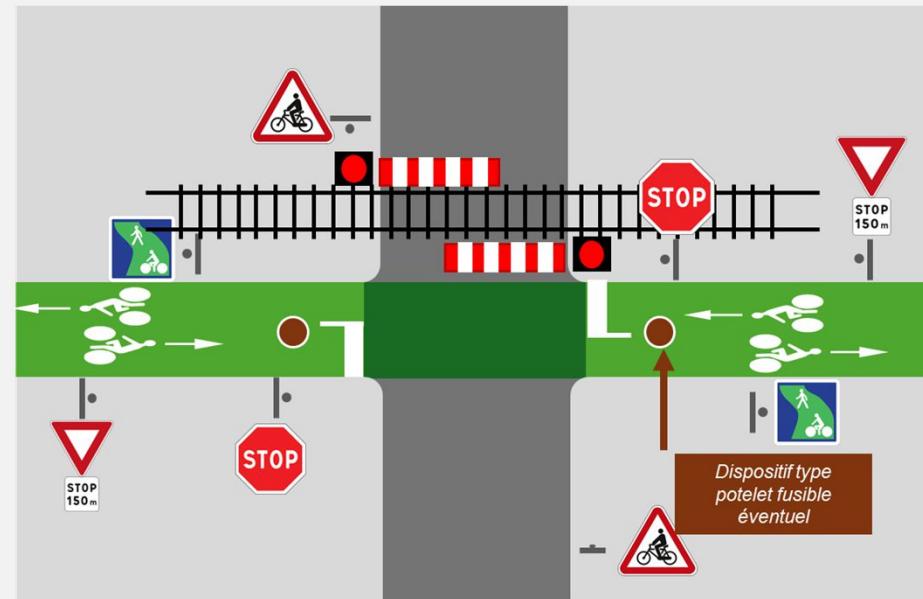
## Cas avec itinéraire cyclable contigu au tramway en zone urbaine et en zone rurale : gestion signalisée

## R24 + demi-barrières

## Priorité aux véhicules pour les 2 configurations



## Schéma intersection voie verte/voirie en contexte urbain



## Schéma intersection voie verte/voirie en contexte rural



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

---

## II.B. Faisabilité approfondie à venir



# — PROGRAMME DE FAISABILITÉ APPROFONDIE

## Etudes Préliminaires (EP)

- ▶ Approfondissement des études sur :
  - ▶ Réseaux concessionnaires
  - ▶ Site de Maintenance et remisage
  - ▶ Systèmes Tramway (voie, énergie, LAC, signalisation, SAEIV, vidéo,...)
  - ▶ Études de circulation – trafic (dont carrefours)
  - ▶ Itinéraire cyclable au droit des OA
  - ▶ Tracé Tramway et itinéraire cyclable, y/c décalage de la Rd517 à Charvieu
  - ▶ Planning, ...
- ▶ Rendu prévu printemps 2026

## Intégration des retours de la concertation

- ▶ Etudes complémentaires de propositions issues de la concertation (sans modification substantielle du projet), validées par la Région et les partenaires
- ▶ Rendu prévu printemps 2026

## Programme pour la future MOE

- ▶ Tramway (infra, stations, parking, déplacement de la RD517), Itinéraire Cyclable, SMR
- ▶ Rendu prévu printemps 2026



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

---

## II.C. Foncier, Environnement, Investigations



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

*Foncier*

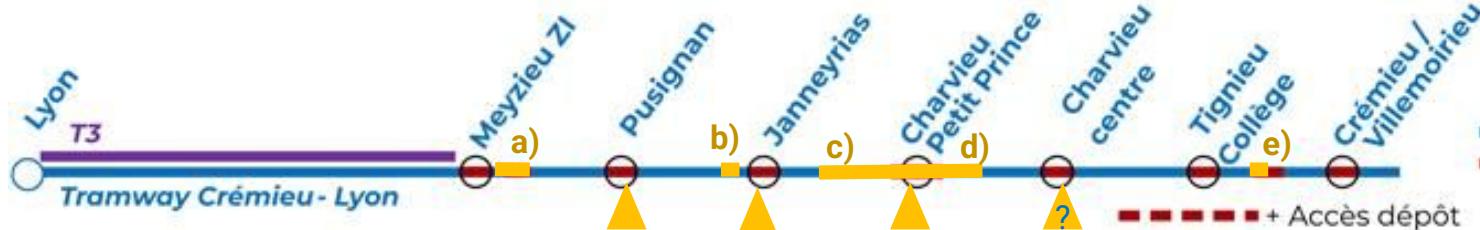


# BESOINS FONCIERS TRAMWAY

Besoin d'emprise foncières supplémentaires aux emprises historiques CFEI sur du **foncier privé**, pour l'insertion de la voie et stations

⇒ **Besoin emprises privées de type agricole principalement – pas d'habitation**

- a) En arrivée sur la station Meyzieu ZI depuis l'est : le long des emprises RhônExpress - voie pompier et emprises le long de la ZAC des Gaulnes
  - b) Pour l'insertion de la station Janneyrias
  - c) Entre les stations Janneyrias et Petit Prince : le double franchissement de la RD517 qui nécessite une reprise plus globale de ce secteur.
  - d) Pour l'insertion de la station de Petit Prince
  - e) Au niveau des voies d'évitement entre Janneyrias et Crémieu
- ⊕ pour les P+R : Pusignan, Janneyrias, Charvieu Petit Prince, Charvieu centre (implantation privilégiée)



Légende :

- Besoin foncier privé supplémentaire – voie
- ▲ Besoin foncier privé supplémentaire – P+R

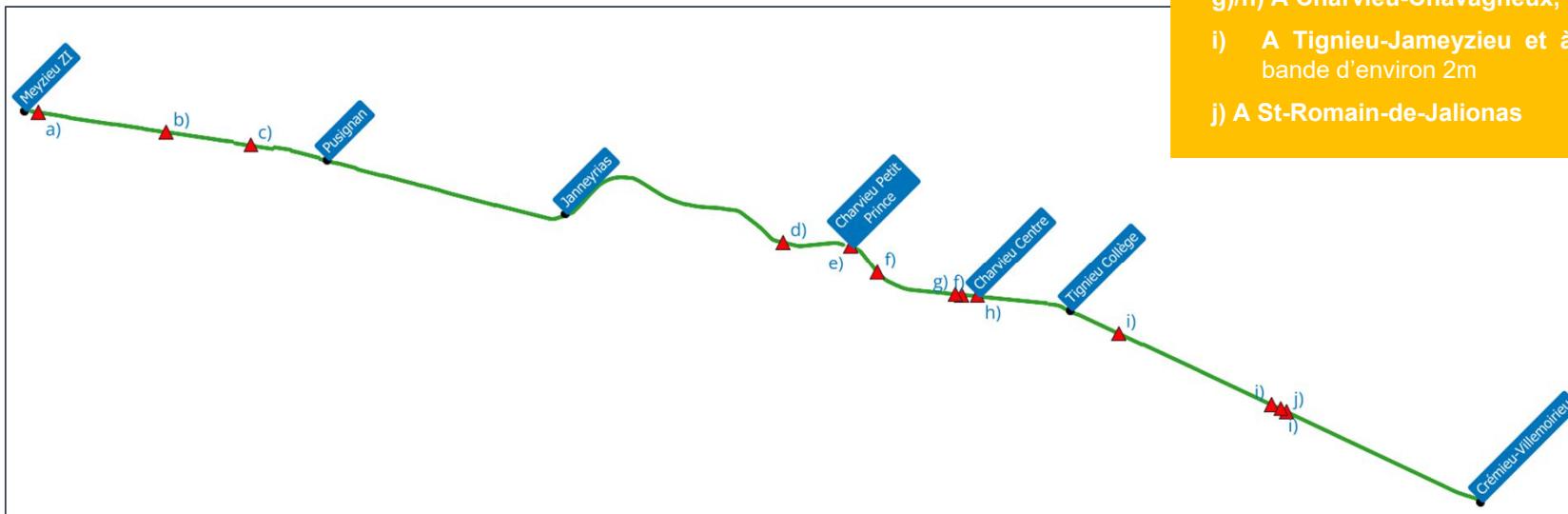
Schéma de localisation des besoins foncier privé pour le projet tramway

→ Poursuite du travail avec un AMO foncier et les acteurs concernés dans le cadre de la faisabilité approfondie



# BESOINS FONCIERS ITINÉRAIRE CYCLABLE

Besoin d'emprise foncières supplémentaires aux emprises historiques CFEI sur du **foncier privé**, pour l'insertion de l'itinéraire cyclable



- a) En arrivée sur la station Meyzieu ZI depuis l'Est : le long des emprises Tramway
- b) A Pusignan, chemin de Belvay, sur une bande d'environ 1m.
- c) A Pusignan, sur une bande d'environ 1m
- d) A Charvieu-Chavagneux, pour le dévoiement de la RD517
- e) A Charvieu-Chavagneux, au droit de la station Petit Prince
- f) A Charvieu-Chavagneux.
- g)/h) A Charvieu-Chavagneux, au droit de la station Petit Prince
- i) A Tignieu-Jameyzieu et à St-Romain-de-Jalionas, sur une bande d'environ 2m
- j) A St-Romain-de-Jalionas

→ Poursuite du travail avec un AMO foncier et les acteurs concernés dans le cadre de la faisabilité approfondie



# — ACCÈS ET MAITRISE FONCIÈRE

## ► Foncier Emprises départementales

Echanges avec Isère et Rhône sur :

- Besoins identifiés au stade faisabilité
- Statut emprise historique CFEL
- Servitudes de passage ou COT repérées :
  - pour accès à maison individuelle (Tignieu)
  - Pour entretien Bourbre (Charvieu)
  - COT jusqu'en mars 2026 avec SAS CODYMO – LECLERC (Tignieu)
- Cas particuliers :

Occupation illégale emprise à Saint Romain de Jalionas (parcelle AL147) par propriétaire qui a réuni terrain d'un côté et sa maison/jardin de l'autre côté de l'emprise

## ► Autres fonciers publics :

Information des Communes et intercommunalités sur :

- Besoins identifiés au stade faisabilité
- Travail foncier à approfondir après finalisation du travail d'insertion tram, SMR, parkings, itinéraire cyclable et retour concertation

## ► Fonciers privés :

Communes en contact avec les principaux propriétaires (pas de contacts Région) :

- Besoins identifiés au stade faisabilité
- En cours : identification des impacts et modalités de prise de contact

→ Poursuite du travail avec un AMO foncier et les acteurs concernés dans le cadre de la faisabilité approfondie

Accès au foncier pour les investigations à venir (sondages géotechniques, notamment)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## *Diagnostic environnemental*



# — DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL V1

## ► Etat initial

Répartition des enjeux **inégale** le long du tracé du Tramway avec une **concentration d'enjeux forts** entre **Tignieu et Crémieu** (zonages, trame verte et bleue, zones humides et biodiversité).

Interception de plusieurs **zonages inondation** des PLU dont certains présentent un niveau d'aléa **fort**.

Le projet passant à proximité **d'habitations et d'établissements sensibles**, les enjeux vis-à-vis de l'ambiance **sonore** et de **la qualité de l'air** ne sont donc pas à négliger.

## ► Impacts et mesures TCSP/Itinéraire cyclable

Milieu physique :

- Prévention de la **pollution des eaux** en phase travaux et exploitation.
- Limiter au maximum **l'imperméabilisation** et favoriser **l'infiltration** des eaux pluviales.

Risques naturels : **exposition ponctuelle** au risque d'inondation (vulnérabilité à qualifier).

Milieu naturel : **destruction potentielle** de milieux sensibles (à préciser à l'issue des inventaires mais évitement à privilégier au maximum).

Milieu humain : **nuisances à prévoir** pendant les travaux et l'exploitation du TCSP (bruit).

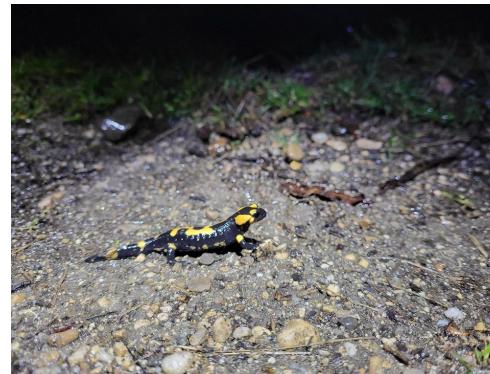
Paysage : **perturbations visuelles** pendant les travaux et **modification** du contexte paysager.



# INVENTAIRE ENVIRONNEMENTAL

## ► Inventaires Faune-Flore le long du tracé

- Inventaires **terminés**, résultats en cours d'analyse
- Enjeux rencontrés concentrés essentiellement à **l'est du tracé**, au niveau des zonages existants (APPB, ENS, etc.)
- Enjeu **transit amphibien** transversal au tracé
- Présence d'un **papillon protégé** nationalement (le Bacchante) (secteur Léchère de Molletunay)
- Nombreux **arbres gîtes intéressants (chiroptères)**





# INVENTAIRE ENVIRONNEMENTAL

## ► Délimitation des zones humides

- Plusieurs ZH identifiées le long du tracé, sur la partie est et au niveau du franchissement de la Bourbre
- Pas de sujet ZH au niveau du site de **Buisson Rond** devant accueillir le SMR
- Délimitations à confirmer avec les **relevés pédologiques complémentaires** prévus de l'automne.

→ Poursuite des études sur le terrain





**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

---

## *Investigations techniques*



# INVESTIGATIONS

2025

Mai

Juin

JUIL.

Aout

Sept.

Oct.

Nov

Déc

2026

Janv.

Fév.

Mars

Avril

Mai

Juin

Inv. FF jusqu'à fin aout + analyses

Consultation marché Entretien

Inv. Géotech

Relance

Inv. Géo

Ingénierie Géotechnique

Consultation marché Exp. OA

Expertise OA

Consultation marché Comptages

Comptages  
Routiers

Déjà menées mi 2024 – mi 2025 :

- > Levés topographiques : Levé de la station de Meyzieu ZI et des 13 ouvrages d'art
- > Premiers sondages géotechniques
- > Investigations réseaux : DT

Levés Topo Compl.

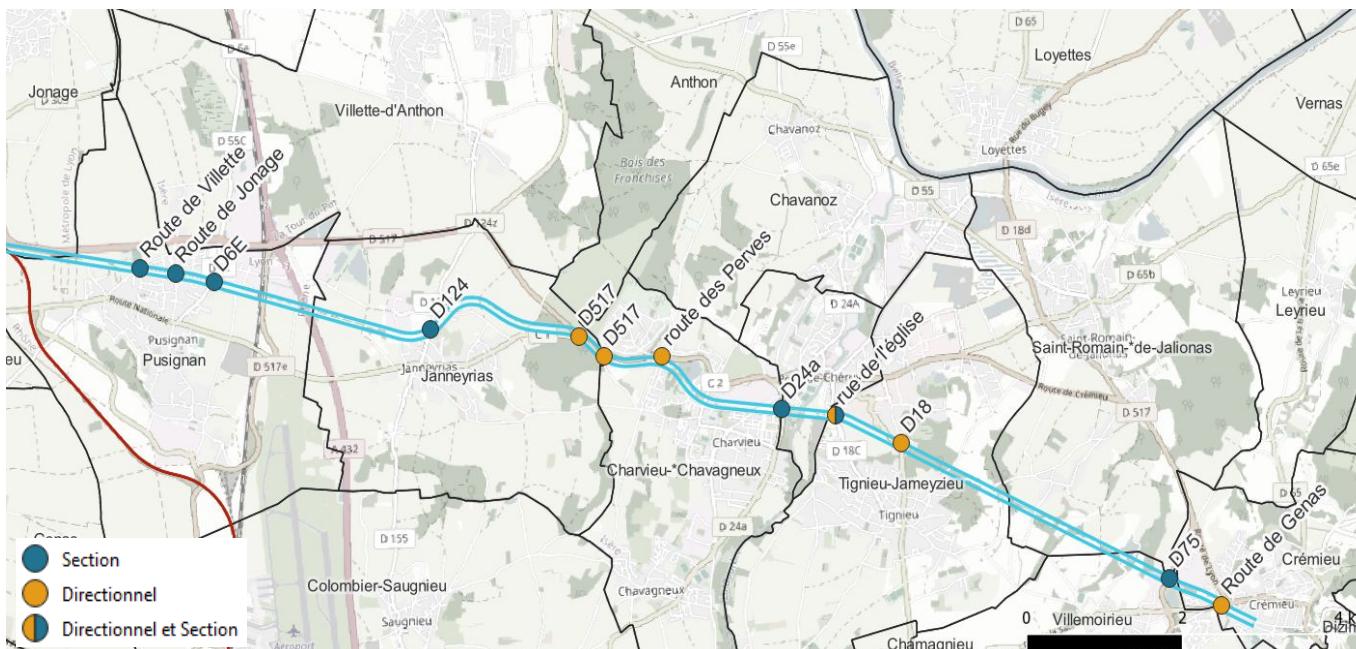
Expertise Foncière

Faisabilité approfondie



# — COMPTAGES ROUTIERS

Après les vacances scolaires de la Toussaint



## Comptages en section

Réalisation de comptages automatiques VL/PL en section réalisés sur **UNE SEMAINE** (7 jours y compris un week-end) représentative hors vacances scolaires, hors jours férié, hors pont etc.

## Comptages directionnels

Comptages à réaliser sur **UN MARDI ET UN JEUDI** représentatif (hors période scolaire, hors semaine comprenant un jour férié ou un pont) aux horaires suivants :

Période de pointe du matin (PPM) : **de 7h à 10h** (3h)

Période creuse (PC) : **de 11h à 13h** (2h)

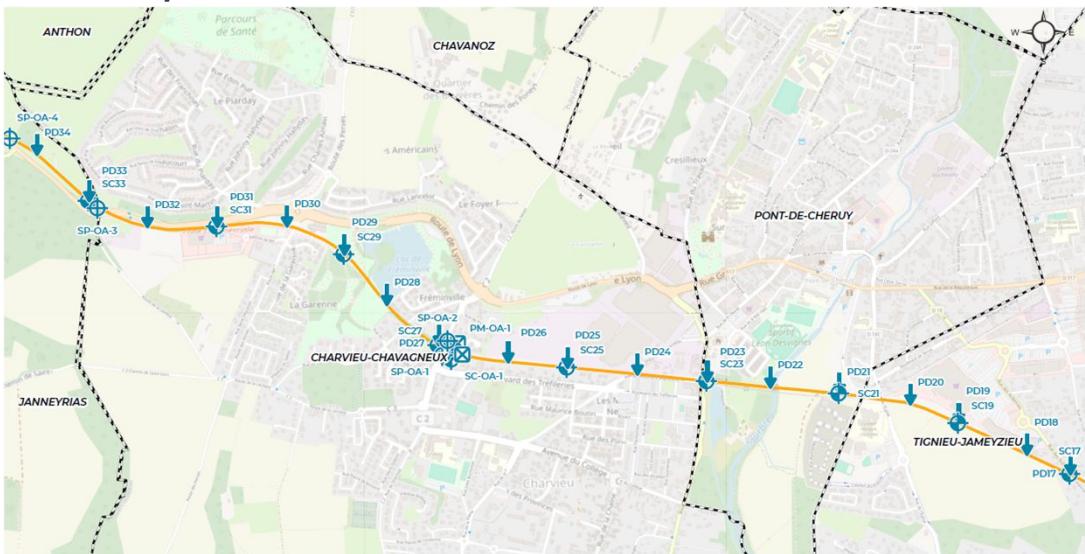
Période de pointe du soir (PPS) : **16h-19h** (4h)

Pour l'intersection nommée « rue de l'église » sur la commune de Tignieu-Jameyzieu, en raison de la présence du centre commercial Leclerc, à la place des comptages mardi et jeudi, un comptage **UN SAMEDI** est demandé (hors vacances scolaires, jour férié, pont etc.): **Samedi 14h-18h (4h)**



# SONDAGES GÉOTECHNIQUES

## Extrait de plan de localisation



Type de sondages	Réalisés	Reste à faire	Total	% réalisé
PANDA	55	5	60	92%
Carotté court	25	4	29	86%
Sondage carotté	1	2	3	33%
Sondage pressiométrique	2	8	10	20%
Pelle mécanique	6	18	24	25%
Investigations maçonnerie	11	0	11	100%

**Les sondages carottés pourront être à effectuer sur voirie**

- Il s'agit d'interventions courtes
- Le prestataire va prendre contact avec les services des Communes et des Départements pour chaque intervention

**Les sondages pressiométriques sont à réaliser sur la future plateforme en complément de la campagne déjà réalisée**

- Sur Pont-de-Chéry notamment (contrainte embroussaillement en cours d'analyse au regard des enjeux environnementaux)

**Les sondages restant ne seront réalisés qu'après obtention de l'accord des propriétaires**



## — LEVÉS TOPO

**Des levés topographiques sont à réaliser sur la plateforme en complément de la campagne déjà réalisés**

- En complément de levés aérien LIDAR et de levés de terrain ponctuels (sur les ouvrages notamment) faits début 2025
- Sur une large partie du linéaire
- Contrainte d'accès en cours d'analyse au regard des enjeux environnementaux
- Sans conséquence sur l'exploitation des voiries (hors enjeux de sécurité classiques relatifs à la présence d'une équipe de géomètres)



**Des expertises sur les ouvrages d'art sont à réaliser**

- Sur Janneyrias, Charieu Chavagneux, Pont de Chéruy, Saint Romain de Jalionas et Villemoirieu
- Contrainte d'accès en cours d'analyse au regard des enjeux environnementaux

**Les levés restant ne seront réalisés qu'après obtention de l'accord des propriétaires**



## II.D. Cofinancement des études de faisabilité *(intégrant la faisabilité approfondie)*



## CONVENTION DE COFINANCEMENT MULTIPARTITE DES ETUDES DE FAISABILITE

Etudes de faisabilités (incluant la faisabilité approfondie) : estimation de 2M€

Convention de cofinancement des études de faisabilité (intégrant faisabilité approfondie) :

### Cofinanceurs

Etat

Département de l'Isère

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné

### Contributions forfaitaires

230 769 € \*

53 000 €

53 000 €

53 000 €

\*CPER Mobilités 2023-2027 : 1,5M€ de participation de l'Etat aux études CFEL (faisabilité et MOE)

### Délibérations :

Région : 17 oct

LYSED : 27 nov

Isère : 17 oct

CCBD : déjà délibéré

Date validation Etat : 27 nov

Circuit de **signatures** ; puis **premier appel de fonds** (½ contribution) **d'ici fin 2025, et le second mi 2026.**



## CONVENTION DE COFINANCEMENT SYTRAL D'UNE PARTIE DES ETUDES DE FAISABILITE

### Partie des études de faisabilité :

Partie des études de faisabilité (65 183€ parmi les 2M€ de faisabilité) relative à l'infrastructure de tramway entre Meyzieu et Lyon, appartenant à SYTRAL Mobilités et déjà circulée par le service T3 (mais également les services Rhône Express, T7 ; et T4 sur la partie la plus à l'Ouest) du réseau TCL.

Utilisation de cette infrastructure envisagée pour le projet de tramway de la Région (sur un sillon du T3).

Par ailleurs, l'augmentation de fréquence des tramways opérés par SYTRAL Mobilités est à l'étude.

### Convention de cofinancement d'une partie des études de faisabilité :

Cofinanceurs	Clé de répartition %	Contributions
La Région	50%	32 591,50 €
SYTRAL Mobilités	50%	32 591,50 €
TOTAL	100%	65 183 €

### Délibérations :

- Région : 17 oct
- SYTRAL : 27 novembre

### Circuit de signatures.

### Appel de fonds unique après validation de cette partie d'étude.



## — COFINANCEMENT DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Cofinanceurs	Contributions études de faisabilité CFEL	
La Région	1 577 639,50 €	78,9%
L'État	230 769 €	11,5%
Département de l'Isère	53 000 €	2,7%
Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	53 000 €	2,7%
Communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné	53 000 €	2,7%
SYTRAL Mobilités	32 591,5 €	1,6%
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000,00 €</b>	<b>100,0%</b>



Merci